

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 septembre 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2023-RECHERCHE-105

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

09 OCT. 2023

Date de transmission :

09 OCT. 2023

Date de réception rectorat :

09 OCT. 2023

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEG

Direction des Affaires Juridiques et Générales

Conseil et Commissions

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRETEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD COARA (Coalition for Advancing Research Assessment)

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** l'annexes adossée à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver l'accord COARA (Coalition for Advancing Research Assessment) telle que défini dans les documents en annexe.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

Fait à Créteil, le 22 septembre 2023

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Simon GILBERT

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 septembre 2023

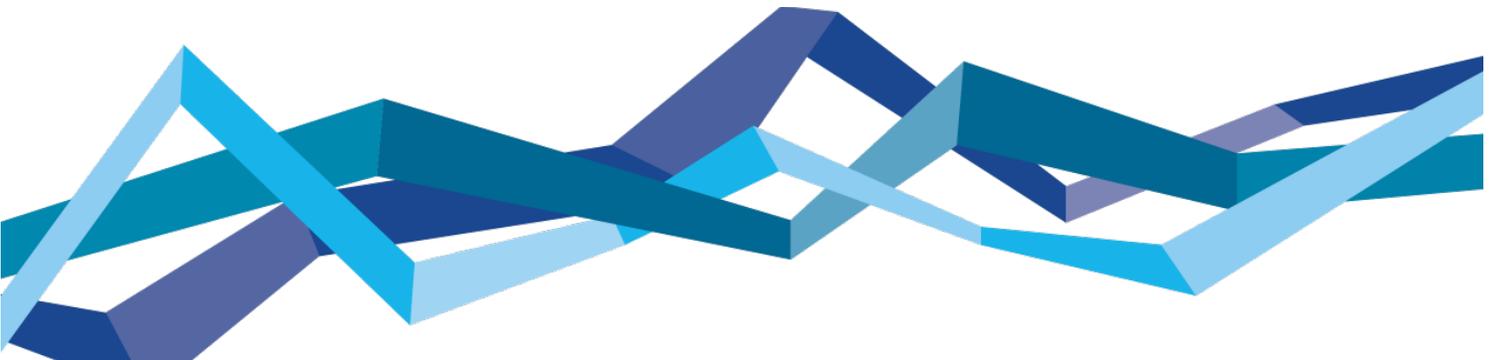
**Nombre de membres participant à la
délibération : 30**
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 2

Modalités de recours : *La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.*



AGREEMENT ON REFORMING RESEARCH ASSESSMENT

20 July 2022



As signatories of this Agreement, we agree on the need to reform research assessment practices. Our vision is that the assessment of research, researchers and research organisations recognises the diverse outputs, practices and activities that maximise the quality and impact of research. This requires basing assessment primarily on qualitative judgement, for which peer review is central, supported by responsible use of quantitative indicators. Among other purposes, this is fundamental for: deciding which researchers to recruit, promote or reward, selecting which research proposals to fund, and identifying which research units and organisations to support.

In the context of this Agreement, research assessment encompasses:

- The assessment of research performing organisations and research units, by assessment authorities, research funding and performing organisations, for the purposes of allocating funding; public investment accountability; informing decisions on research priorities and improving the definition and implementation of research strategies.
- The assessment of research projects by assessment authorities, research funding and performing organisations, and prize awarding organisations; for the purposes of allocating funding, informing project management and future research funding decisions, and making prize and award decisions.
- The assessment of individual researchers and research teams by research funding and performing organisations and prize awarding organisations; for the purposes of allocating funding, recruitment and hiring promotion, professional development review, and prize and award decisions.

The Agreement focuses on the specific challenges involved in reforming the research assessment of researchers, research projects, research units and research organisations. It does not consider research performance at country level. Performance reviews of institutions, which often consider activities beyond research, are outside the scope of this Agreement. While academic assessment is beyond the scope, organisations may take the opportunity to extend the Principles and Commitments of this Agreement to academic assessment.

This Agreement establishes a common direction for research assessment reform, while respecting organisations' autonomy.

We commit to achieve reform through a Coalition of research funding organisations, research performing organisations, national/regional assessment authorities and agencies, as well as associations of the above organisations, learned societies and other relevant organisations, that is global in scope. We will work together to enable systemic reform on the basis of common principles within an agreed timeframe, and to facilitate exchanges of information and mutual learning between all those willing to improve research assessment practices.

To this end, **we agree to:**

I. Base our actions on the following Principles:

Principles for overarching conditions

- Comply with ethics and integrity rules and practices, and ensure that ethics and integrity are the highest priority, never compromised by any counter-incentives. Verify before or during assessment that the highest standards of general and research-specific ethics and integrity are met. Value methodological rigour to guard against sources of bias, and promote extended forms of professional and scientific integrity, showing adherence to moral standards of conduct, and include behaviours such as early sharing of research data and results, building on the work of others, and subjecting oneself to critical external validation.
- Safeguard freedom of scientific research. By putting in place assessment frameworks that do not limit researchers in the questions they ask, in their research implementation, methods or theories. By limiting the assessment frameworks to only those necessary, as assessment must be useful for researchers, institutions and funders.
- Respect the autonomy of research organisations. By safeguarding the independence of research performing organisations in the evaluation of their researchers while implementing the present principles, yet striving to prevent contradictions between the assessment of research, researchers and institutions, and between institutions, to avoid fragmentation of the research and innovation landscape and to enable the mobility of researchers.
- Ensure independence and transparency of the data, infrastructure and criteria necessary for research assessment and for determining research impacts; in particular by clear and transparent data collection, algorithms and indicators, by ensuring control and ownership by the research community over critical infrastructures and tools, and by allowing those assessed to have access to the data, analyses and criteria used.

Principles for assessment criteria and processes

Quality and impact

- Focus research assessment criteria on quality. Reward the originality of ideas, the professional research conduct, and results beyond the state-of-the-art. Reward a variety of research missions, ranging from basic and frontier research to applied research. Quality implies that research is carried out through transparent research processes and methodologies and through research management allowing systematic re-use of previous results. Openness of research, and results that are verifiable and reproducible where applicable, strongly contribute to quality. Openness corresponds to early knowledge and data sharing, as well as open collaboration including societal engagement where appropriate. Assessment should rely on qualitative judgement for which peer review is central, supported by responsibly used quantitative indicators where appropriate.
- Recognise the contributions that advance knowledge and the (potential) impact of research results. Impact of research results implies effects of a scientific, technological, economic and/or societal nature that may develop in the short, medium or long-term, and that vary

according to disciplines and research types (e.g. basic and frontier research vs. applied research).

Diversity, inclusiveness and collaboration

- Recognise the diversity of research activities and practices, with a diversity of outputs, and reward early sharing and open collaboration. Consider tasks like peer review, training, mentoring and supervision of Ph.D candidates, leadership roles, and, as appropriate, science communication and interaction with society, entrepreneurship, knowledge valorisation, and industry-academia cooperation. Consider also the full range of research outputs, such as scientific publications, data, software, models, methods, theories, algorithms, protocols, workflows, exhibitions, strategies, policy contributions, etc., and reward research behaviour underpinning open science practices such as early knowledge and data sharing as well as open collaboration within science and collaboration with societal actors where appropriate. Recognise that researchers should not excel in all types of tasks and provide for a framework that allows researchers to contribute to the definition of their research goals and aspirations.
- Use assessment criteria and processes that respect the variety of scientific disciplines, research types (e.g. basic and frontier research vs. applied research), as well as research career stages (e.g. early career researchers vs. senior researchers), and that acknowledge multi-, inter-, and trans-disciplinary as well as inter-sectoral approaches, when applicable. Research assessment should be conducted commensurately to the specific nature of scientific disciplines, research missions or other scientific endeavours.
- Acknowledge and valorise the diversity in research roles and careers, including roles outside academia. Value the skills (including open science skills), competences and merits of individual researchers, but also recognise team science and collaboration.
- Ensure gender equality, equal opportunities and inclusiveness. Consider gender balance, the gender dimension, and take into account diversity in the broader sense (e.g. racial or ethnic origin, sexual orientation, socio-economic, disability) in research teams at all levels, and in the content of research and innovation.

II. Implement the following Commitments:

Core commitments

The core commitments include two commitments to enable better recognition of the diverse practices and activities that maximise the quality of research as well as two commitments to enable a move away from inappropriate uses of metrics.

1. Recognise the diversity of contributions to, and careers in, research in accordance with the needs and nature of the research

Purpose: This commitment will broaden recognition of the diverse practices, activities and careers in research, considering the specific nature of research disciplines and other research endeavours.

Scope: Changes in assessment practices should enable recognition of the broad diversity of:

- valuable contributions that researchers make to science and for the benefit of society, including diverse outputs beyond journal publications and irrespective of the language in which they are communicated;
- practices that contribute to robustness, openness, transparency, and the inclusiveness of research and the research process including: peer review, teamwork and collaboration;
- activities including teaching, leadership, supervision, training and mentoring.

It is also important that assessment facilitates the recognition and valorisation of diverse roles and careers in research, including: data steward, software engineer and data scientist roles, technical roles, public outreach, science diplomacy, science advice and science communicator roles to name a few. It is recognised that current practice is often too narrow and limiting, so the goal cannot be to replace the narrow criteria we wish to move away from with different but equally narrow criteria. Instead, the aim is to allow organisations to broaden the spectrum of what they value in research, while acknowledging that this may vary across disciplines and that each individual researcher should not be expected to contribute to all activities at once.

2. Base research assessment primarily on qualitative evaluation for which peer review is central, supported by responsible use of quantitative indicators

Purpose: This commitment will enable the move towards research assessment criteria that focus primarily on quality, while recognising that responsible use of quantitative indicators can support assessment where meaningful and relevant, which is context dependent.

Scope: Research assessment should rely primarily on qualitative assessment for which peer review is central, supported by responsibly used quantitative indicators where appropriate. Peer review is the most robust method known for assessing quality and has the advantage that it is in the hands of the research community. It is important that peer review processes are designed to meet the fundamental principles of rigor and transparency:¹ expert assessment, transparency, impartiality, appropriateness, confidentiality, integrity and ethical considerations, gender, equality and diversity. To address the biases and imperfections to which any method is prone, the research community re-assesses and improves peer review practices regularly. Revised, or potentially new, criteria, tools and processes appropriate for assessing quality could be explored alongside peer review. Moving towards assessment practices that rely more heavily on qualitative methods may require additional efforts from researchers. Researchers should be recognised for these efforts and their contributions to reviewing peers' work should be valued as part of their career progression.

¹ [Global Research Council \(2018\): Statement of Principles on Peer/Merit Review](#)

3. Abandon inappropriate uses in research assessment of journal- and publication-based metrics, in particular inappropriate uses of Journal Impact Factor (JIF) and h-index

Purpose: This commitment will reduce the dominance of a narrow set of quantitative journal- and publication-based metrics.

Scope: Inappropriate uses of journal- and publication-based metrics in research assessment should be abandoned. In particular, this means moving away from using metrics like the Journal Impact Factor (JIF), Article Influence Score (AIS) and h-index as proxies for quality and impact. 'Inappropriate uses' include:

- relying exclusively on author-based metrics (e.g. counting papers, patents, citations, grants, etc.) to assess quality and/or impact;
- assessing outputs based on metrics relating to publication venue, format or language;
- relying on any other metrics that do not properly capture quality and/or impact.

4. Avoid the use of rankings of research organisations in research assessment

Purpose: This commitment will help avoid that metrics used by international rankings, which are inappropriate for assessing researchers, trickle down to research and researcher assessment. It will help the research community and research organisations regain the autonomy to shape assessment practices, rather than having to abide by criteria and methodologies set by external commercial companies. This could include retaining control over ranking methodologies and data.

Scope: Recognising that the international rankings most often referred to by research organisations are currently not 'fair and responsible'², the criteria these rankings use should not trickle down to the evaluation of individual researchers, research teams and research units. Research organisations should also be mindful that public communication (e.g. the active advertising of an institution's rank) can contribute to the perception that research quality conflates with ranking positions.

Where ranking approaches are deemed unavoidable, as may be the case in forms of evaluation beyond the scope of this Agreement such as benchmarking and performance reviews of countries or institutions, the methodological limitations of such approaches should be acknowledged, and institutions should avoid trickle-down effects on research and researcher assessment.

² As defined, for example, by INORMS: <https://inorms.net/wp-content/uploads/2022/07/principles-for-fair-and-responsible-university-assessment-v5.pdf>

Supporting commitments

The supporting commitments include three commitments to enable the move towards new research assessment criteria, tools and processes, and three commitments to facilitate mutual learning, communicate progress and ensure that new approaches are evidence informed.

5. Commit resources to reforming research assessment as is needed to achieve the organisational changes committed to

Purpose: This commitment will ensure that organisations allocate the necessary resources, whether in the form of budget or staff capacity, to improve research assessment practices within their agreed timeframe.

Scope: Resource allocation by assessment authorities and research funding and performing organisations is a necessary condition for reforming assessment practices. Resources should be allocated as is needed for each organisation to achieve the changes that will enable adherence to the Principles and to implement the Commitments. This includes resources to:

- implement changes in research assessment, including planning and progress monitoring;
- raise awareness among all actors;
- educate, train and support researchers and any other staff involved in assessment, including peer-reviewers and assessors; and
- support the necessary infrastructure such as tools and services for the transparent collection and processing of data on research assessment practices.

Particular attention should be paid to making resources available to enable the engagement of researchers at all career stages in reforming research assessment.

6. Review and develop research assessment criteria, tools and processes

6.1 CRITERIA FOR UNITS AND INSTITUTIONS

With the direct involvement of research organisations and researchers at all career stages, review and develop criteria for assessing research units and research performing organisations, while promoting interoperability

Purpose: This commitment will ensure that national / regional / organisational authorities and evaluation agencies review and, where needed, develop criteria for the assessment of research performing units and organisations, in accordance with the Principles. It will foster the responsible use of metrics in assessing research performing units and organisations, and help to prevent contradictions or incompatibilities between the assessment of research, researchers and research performing organisations. It will also safeguard the interoperability of adapted or newly developed assessment processes.

Scope: Criteria for the assessment of research performing units and organisations, including universities, research centres, and research infrastructures, should be reviewed and adapted, and new criteria developed where needed, based on evidence. This should be done in close collaboration with assessors and those that will be assessed, including

research organisations and researchers. The changes should increase the ability to assess quality by enabling recognition of all contributions to quality research by research units and institutions. Such recognition includes that of early sharing of data and results, open collaboration, teamwork; and consideration of contributions to the research ecosystem, knowledge generation and scientific, technological, economic, cultural and societal impact. National / regional / organisational authorities and evaluation agencies should coordinate to ensure their methodologies and processes are interoperable, while simultaneously respecting the necessary adaptation to each context.

6.2 CRITERIA FOR PROJECTS AND RESEARCHERS

With the direct involvement of researchers at all career stages, review and develop criteria, tools and processes for the assessment of research projects, research teams and researchers that are adapted to their context of application

Purpose: This commitment will enable recognition of the diverse research activities and practices through the revision and development of assessment criteria, tools, and processes. It will ensure that organisations review their processes and make tangible changes by developing existing or new assessment approaches, individually or in collaboration with others, in accordance with the Principles.

Scope: Criteria, tools and processes should be reviewed and developed together with researchers in different disciplines and at different career stages; and should enable recognition of the diversity of research activities and practices that contribute to research quality, including diverse outputs in different languages. This should increase the ability to assess quality by enabling recognition of all contributions to quality research from research projects and by researchers and research teams. This includes recognition of early sharing of data and results, open collaboration, and teamwork. Reformed practices for assessing individual researchers should consider future potential alongside track record and take into account researchers' individual contexts and careers. They should also recognise that researchers cannot excel in all types of tasks and provide for a framework that allows researchers to contribute to the definition of their research goals and aspirations. Research assessment by research funders should consider disciplinary, multi-, inter-, and trans-disciplinary research as well as contributions to knowledge generation and scientific, technological, economic, cultural and societal impact.

7. Raise awareness of research assessment reform and provide transparent communication, guidance, and training on assessment criteria and processes as well as their use

Purpose: This commitment will ensure that organisations raise awareness of the reform among all actors. It will ensure that organisations transparently communicate the criteria, tools and processes used for research assessment and train researchers and assessors in their use.

Scope: Without widespread awareness of the reform and training of those assessed and, crucially, assessors, progress will be slow - if not impossible. Organisations should be clear and transparent about assessment processes and the tools and criteria they use. They should make guidance on their assessment approaches openly available and train those involved in the assessment process. They should allow those assessed to have access to the criteria, data and reviews or deliberation outcomes used in their assessment within the limits of confidentiality. Particular attention should be paid to raising awareness among researchers at all career stages.

8. Exchange practices and experiences to enable mutual learning within and beyond the Coalition

Purpose: This commitment will ensure organisations exchange and make use of information for mutual learning. It will help avoid fragmentation, contribute to the coherence of assessment practices between organisations, and enable researcher mobility. It also will allow those further ahead to share approaches and lessons learned, to benefit those who have further to go on their reform journey.

Scope: While respecting each other's autonomy, organisations should share practices and experiences to facilitate mutual learning. This exchange should include contributing to the development of guidance and common approaches in order to minimise contradictions or incompatibilities between the assessment practices used by different organisations. It should also include sharing of lessons learned to ensure continuous mutual improvements.

9. Communicate progress made on adherence to the Principles and implementation of the Commitments

Purpose: This commitment will ensure organisations update one another on the progress made. It will foster careful self-reflection and monitoring of their own adherence to the Principles and progress towards meeting the Commitments.

Scope: Demonstrating progress made towards implementing the Commitments and adherence to the Principles is an important part of this initiative. Organisations should commit to regularly update each other and their communities on their adherence and progress. This process involves being open to scrutiny from their own communities, sharing successes as well as challenges, and communicating their experiences to facilitate collective progress.

10. Evaluate practices, criteria and tools based on solid evidence and the state-of-the-art in research on research, and make data openly available for evidence gathering and research

Purpose: This commitment will ensure that assessment approach decisions are evidence informed. It will help organisations reflect on their own processes, gain understanding about whether assessment practices achieve the desired goals, and engage in evolutive assessment based on new evidence as it becomes available. It will also help to ensure control and ownership of research assessment data by the research community.

Scope: Growing evidence shows that current assessment processes that rely on publication- and journal-based metrics are prone to multiple biases. As approaches using more qualitative research assessment are piloted by several organisations (e.g. narrative and evidence-based CVs, new assessment frameworks and indicators), it is important to evaluate and monitor their impact based on evidence and rigorous methods. Organisations should contribute to the evidence base on research assessment in order to make this possible. For example, it could be achieved by making data that can be used for research on research available, by participating in research on research, or by funding research on research. Data sharing should be the minimum commitment and data should be shared through open infrastructure, while respecting personal data protection.

III. Organise and operate the Coalition along the following principles:

- Signatories of the Agreement will be entitled to become members of the Coalition, provided they meet the conditions for membership established in the governance documents of the Coalition. They may leave the Coalition at any time.
- The Coalition will comprise its members; the General Assembly will define its detailed organisation and operating rules and procedures.
- The Coalition will offer a space for mutual learning and collaboration that supports and facilitates the implementation of the Commitments by the members, while respecting their autonomy.
- For this purpose, working groups will be established on specific topics as 'Communities of practice'. Working groups will be proposed at the initiative of members and other members' participation is voluntary. Other means, such as workshops or webinars, may also be used to support mutual learning and collaboration.
- The communication of individual members' progress in implementing the Commitments will primarily be based on publicly shared self-assessment. Such a trust-based approach is expected to facilitate information exchange and collaboration, including joint experimentation, when appropriate.
- Support for Coalition work will primarily consist of cash and in-kind contributions from the members, or funding from research funding organisations.
- The Coalition's work will be supported by a 'lean' organisation. Decision-making will rely on the General Assembly, and structures such as a Steering Board, supported by a Secretariat. The Coalition should have the capacity to manage its budget.
- Mechanisms for periodic interactions with, and involvement of, national and regional authorities will ensure national/regional policies and frameworks are conducive to the Coalition's work.
- The Coalition will seek collaboration, complementarities and synergies with other existing initiatives and organisations, as appropriate.

IV. Respect the following timeframe:

- The signatories of this Agreement agree to share with each other and with their community how their organisation has started the process of reviewing or developing criteria, tools and processes in line with the core Commitments and according to an action plan with defined milestones, **by the end of 2023 or within one year of signing the Agreement.**
- Signatories of this Agreement agree to regularly demonstrate progress towards reviewing, developing and evaluating criteria, tools and processes that fulfil the core Commitments, with a touch point **at end of 2027 or within five years of signing the Agreement**, by which time they will have worked through at least one cycle of review and development of their assessment criteria, tools and processes.

Signatories that are not assessing research projects, researchers, research units or research performing organisations commit to contribute to the reform and share progress with each other and the community respecting the same timeframe.

By signing this Agreement, signatories are entitled to become a member of the Coalition. While acknowledging that this Agreement does not have any legally binding effect, it represents a public commitment to contribute actively and constructively to reforming research assessment.

Signature and date

Name and position of the signatory representing the organisation

Name, position and contact details at the organisation for coordinating signature follow-up

The following annexes do not form an integral part of the Agreement; they are provided to support its implementation. Annex 1 outlines the need for reform, Annex 2 clarifies the terminology used, Annex 3 suggests a reform journey, and Annex 4 provides an initial toolbox containing practical tools and options for consideration.

Annex 1 – The need for research assessment reform

Research assessment reform

Shared commitments for research assessment reform, to be achieved in an agreed timeframe, will enable recognition of the diverse outputs, practices and activities that maximise the quality of research and its resulting impacts, facilitate a move away from inappropriate uses of journal- and publication-based metrics, and reinforce trust in research.

There is broad agreement on the need for research assessment reform - There is broad agreement among the research community that to further support the quality of research and the attractiveness of research environments, research assessment practices need to be reformed. This is due to a variety of interconnected underlying reasons, including i) to allow research assessment to support positive research cultures; ii) to ensure assessment practices stay relevant as research processes and the expectations of research evolve; and iii) to live up to the increasing demands placed on research by the many societal, environmental, democratic, and economic challenges we face. While the motivations behind this process may differ, they all point in the same direction: reform is needed, primarily to further support the quality of research.

Assessment processes relying predominantly on journal- and publication-based metrics are known to result in a 'publish or perish' culture that falls short of recognising diverse approaches and could come at the expense of quality – The dominance of narrow journal- and publication-based metrics, which are often used inappropriately in research assessment, can be a hurdle to the recognition of diverse contributions and may negatively affect the quality and impact of research. For example, this dominance can: promote quantity and speed at the expense of quality and rigour; lead to the emergence of predatory journals and conferences; encourage publishing in paywalled journals because of their high impact factors, despite the availability of open access alternatives; lead to risk-aversity because taking risks may reduce the chances of publication; generate excessive attention to rankings that hinders collaboration; and waste efforts, time and resources through the duplication of work as 'negative' findings go largely unreported. Research assessment practices should induce a research culture that recognises collaboration, openness, and engagement with society, and that provides opportunities for multiple talents.

Joint commitment is needed that builds on progress made - Several organisations, inspired by the [San Francisco Declaration on Research Assessment \(DORA\)](#), the principles proposed by the [Leiden Manifesto](#) for research metrics, and the [Hong Kong Principles](#) for assessing researchers, have already started reforming research assessment. Coordinated action now is needed to build on this and gather sufficient mass to enable systemic reform of research assessment practices.

Coalition on research assessment reform

The Coalition invites all organisations to join, and thereby contribute to advancing research assessment reform, and enable recognition of the diverse practices and activities that maximise the quality of research.

Collaboration on the basis of common principles will facilitate progress in research assessment reform

– Thus far, progress across research organisations and countries has been uneven, and ongoing efforts are fragmented. Collaboration on research assessment reform will allow signatories to move forward on the basis of common principles. This will also diminish the perceived ‘first-mover-disadvantage’ involved in changing a culture of research assessment based on quality, trust and risk-taking that is applied globally.

The Coalition will allow signatories to test different approaches while avoiding contradictions across assessment practices

– The Coalition will facilitate exchange of information and mutual learning, and will enable access to tools, networks and working groups so that decisions can be evidence informed, and so that those currently less advanced on their reform journey can benefit from established good practice and build capability swiftly. It will allow signatories to, individually or collectively, develop, pilot and implement, assessment criteria, tools and processes; while avoiding contradictions across assessment systems, types and purposes, through continuous dialogue. The Coalition does not aim to overhaul existing practices overnight, but to facilitate reform through an iterative process that leaves room for diverse starting points and approaches.

To reform research assessment, the Coalition has developed this Agreement, whereby organisations commit to implement tangible changes within an agreed timeframe and/or share insights on changes that have already been made

– The Coalition on reforming research assessment is global in scope and brings together research funding organisations, research performing organisations, national/regional assessment authorities and agencies, as well as associations of the above organisations, learned societies and other relevant organisations, all willing and committed to improve research assessment practices within an agreed timeframe. Research organisations have achieved different levels of progress in research assessment reform. Leading organisations in this field will be able to share their insights and support the development of a coherent assessment ecosystem. Organisations that have not yet engaged in reforms will be able to identify and learn from successful ideas and practices.

Contextual considerations

Favourable framework conditions and sustainable funding are needed to achieve reform

– Organisational reform initiatives are sometimes hampered by national regulations or their limited autonomy under national systems. The Coalition calls on national administrations to ensure that national framework conditions facilitate reform. Current inappropriate uses of journal- and publication-based metrics may be exacerbated by the pressure on research systems due to the very limited amounts of funding available compared to the pipeline of talented researchers competing for that funding. The move towards more qualitative assessment could also require additional resources if not accompanied by changes in assessment frequency. Sustainable levels of funding and a balance between competitive and non-competitive funding streams will therefore be critical to reform.

Assessment practices should vary depending on the type and purpose of assessment concerned – Reformed practices for assessing individual researchers for the purposes of recruitment or career evaluation should consider their individual contexts and careers. Research units should be assessed not only on their research outputs, but also on their broader contribution to the research ecosystem. Research assessment by research funders should consider disciplinary, multi-, inter-, and trans-disciplinary research, as well as the contribution to knowledge generation and scientific, technological, economic, cultural and societal impact. Many research careers go beyond research and include teaching, patient care, academic citizenship and other roles, and it is important to consider this work in their evaluation. While this Agreement focuses on the specific challenges of improving research assessment, it may provide an opportunity for academic institutions to extend the Principles of this Agreement to broader academic assessment that includes research, teaching and service to society.

Reform processes should enable the reinforcement of the autonomy, profile and strategic goals of research organisations and allow for differences in implementation – Reform will need to be flexible and adapted by research organisations to take into account the diversity of disciplines, the variety of competency areas and talents, the differences between cultures, countries and regions, the diversity of languages used in the performance and communication of research, the diversity of research maturity levels, the diversity of research organisations and their missions, as well as the differences between career stages, ranging from early career to senior. The direct involvement of researchers and organisations able to represent this diversity will be critical to successful reform.

Annex 2 – Glossary

Research assessment – In the context of this Agreement, research assessment encompasses:

- The assessment of research performing organisations and research units, by assessment authorities, research funding and performing organisations, for the purposes of allocating funding; public investment accountability; informing decisions on research priorities and improving the definition and implementation of research strategies.
- The assessment of research projects by assessment authorities, research funding and performing organisations, and prize awarding organisations; for the purposes of allocating funding, informing project management and future research funding decisions, and making prize and award decisions.
- The assessment of individual researchers and research teams by research funding and performing organisations and prize awarding organisations; for the purposes of allocating funding, recruitment and hiring promotion, professional development review, and prize and award decisions.

Researcher – In the context of this Agreement the term researcher refers to all fields of research and scholarly pursuits and at all career stages, including doctoral candidates.

Research culture – In the context of this Agreement, we adopt the Royal Society's definition of research culture: "Research culture encompasses the behaviours, values, expectations, attitudes and norms of our research communities. It influences researchers' career paths and determines the way that research is conducted and communicated."³

Research on research – In the context of this Agreement, research on research (also known as meta-research, the science of science and meta-science) is defined as the study of research itself.

Quality – In the context of this Agreement, research quality is defined as is captured in the principles [under 'Quality and impact'].

Impact – In the context of this Agreement, impact is defined as is captured in the principles [under 'Quality and impact'].

Diversity – In the context of this Agreement, diversity is defined as is captured in the principles [under 'Diversity, inclusiveness and collaboration'].

Ethics and integrity – In the context of this Agreement, ethics and integrity are defined as is captured in the principles [under 'Principles for overarching conditions'].

³ <https://royalsociety.org/topics-policy/projects/research-culture/>

Annex 3 – Reform journey: a suggested process for achieving the Commitments

The reform journey⁴ sets out a suggested, non-prescriptive step-by-step process to help organisations achieve the Commitments. This journey is presented as chronological steps; however, the change process will probably not be chronological, and organisations can adapt the journey and start from the step they deem most appropriate for their context.

1	Allocate resources , whether in terms of capacity or budget, to actively engage in the reform journey
2	Communicate your intention to reform , explain how you have started the process of reviewing or developing criteria, tools and processes in line with the core commitments
3	Evaluate current assessment practices in terms of alignment with the Principles and Commitments, consider also what currently works well and how this can be retained in parallel to any new practice - <i>Re-evaluate at fixed intervals, whenever broad reforms to assessments are implemented, or when problems are identified</i>
4	Engage those being assessed in the development and design of assessment criteria and processes , work with researchers to enable consideration of differences between disciplines and career levels
5	Develop existing and design new assessment criteria, tools, and processes with assessors and those that are assessed; consider the diversity of contributions including: diverse outputs beyond journal publications and in different languages; diverse practices including those that contribute to robustness, openness, transparency, and inclusiveness of research and the research process including peer review, teamwork and collaboration; and diverse activities including teaching, leadership, supervision, training, and mentoring, according to the nature of each research discipline
6	Interrogate developed and new approaches by working with assessors and those that are assessed (e.g. who might new approaches discriminate against; how might they be gamed; what are the potential unintended consequences)
7	Implement developed and new assessment criteria, tools, and processes according to the Principles and Commitments; consider awareness raising, rewards, policies, training, infrastructure, and capacity building and include data collection to support monitoring, evaluation and mutual learning
8	Evaluate developed and new assessment criteria, tools, and processes
9	Share data / information, participate in mutual learning within and beyond the Coalition , supported by mechanisms developed by the Coalition
10	Coordinate with other organisations at national and international level, and promote international coordination and harmonisation
11	Continue to evolve assessment criteria, tools, and processes based on learning from own evaluations and those of others

⁴ Inspired by SCOPE (<https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>)

Annex 4 – Toolbox: practical tools and options to consider

⚠ Note to the Reader: we have added the draft toolbox to enable a more comprehensive overview. However, the toolbox is subject to continuous development and will take the form of a ‘living’ document/webpage.

Commitment	Examples of tools to support this commitment/ options to consider
<p>Recognise the diversity of contributions to, and careers in, research in accordance with the needs and nature of the research</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enable greater diversity in career paths and profiles by recognising more diverse competencies and talents⁵ • Use approaches that allow academics to make a mark in one or more key areas of study that are important to them, and allow their area profile to change over the course of their career⁶ • Use a portfolio approach to test competencies or progression in different domains relevant to the researcher’s role⁷
<p>Base research assessment primarily on qualitative evaluation for which peer review is central, supported by responsible use of quantitative indicators</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consider specific actions captured under the Leiden Manifesto⁸ • Explore options for assessment; as a rule of thumb, use quantitative indicators for quantitative things (if that is what is appropriate to assess): publications, funding, citations and students, and qualitative indicators (such as case studies, narratives or statements) for qualitative things: excellence, quality, value, impact, and be very cautious about using quantitative indicators for qualitative things⁹ • Actively engage in and learn from research on research work to develop new improved metrics, and consider appropriateness of their use

5 <https://www.universiteitenvannederland.nl/recognitionandrewards/wp-content/uploads/2019/11/Position-paper-Room-for-everyone%E2%80%99s-talent.pdf>

6 <https://www.universiteitenvannederland.nl/recognitionandrewards/wp-content/uploads/2019/11/Position-paper-Room-for-everyone%E2%80%99s-talent.pdf>

7 <https://embassy.science/wiki/Resource:Ca0ed587-ac8e-4259-9cc7-74de01941cd1:https://assets-eu-01.kc-usercontent.com/546dd520-97db-01b7-154d-79bb6d950a2d/6eb2e1cc-068a-4283-b6de-a281868b749d/Qualification-portfolio-professors-UMC%20Utrecht.pdf>

8 <https://doi.org/10.1038/520429a>

9 <https://thebibliomagician.wordpress.com/2019/12/11/introducing-scope-aprocess-for-evaluating-responsibly/>

<p>Abandon inappropriate uses in research assessment of journal- and publication-based metrics, in particular inappropriate uses of Journal Impact Factor (JIF) and h-index</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consider specific actions described in the San Francisco Declaration on Research Assessment (DORA)¹⁰ and the Leiden Manifesto¹¹
<p>Avoid the use of rankings of research organisations in research assessment</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consider specific actions described in the INORMS¹² tools for rethinking global university rankings • Consider the recommendations in the Metric Tide report¹³
<p>Commit resources to reforming research assessment as is needed to achieve the organisational changes committed to</p>	
<p>Review and develop research assessment criteria, tools and processes</p>	
<p><i>[Part 1 – Criteria for units and institutions] With the direct involvement of research organisations and researchers at all career stages, review and develop criteria for assessing research units and research performing organisations, while promoting interoperability</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Consider a 'narrative CV for institutions' that could include case studies on how early sharing of data or collaboration efforts have resulted in knowledge generation e.g. others building on shared data or collaboration leading to outputs or impacts that otherwise would not have been achieved
<p><i>[Part 2 – Criteria for projects and researchers] With the direct involvement of researchers at all career stages, review and develop criteria, tools and processes for the assessment of research projects, research teams and researchers that are adapted to their context of application</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pilot alternative/new assessment criteria, tools, and processes (e.g. narrative CV format, competency-based CV format, evidence-based CV format, diversification of research careers and associated career progression) – <i>a more comprehensive overview of options is set out under 'tools to support steps in the reform journey'</i>
<p>Raise awareness of research assessment reform and provide transparent communication, guidance, and training on assessment criteria and processes as well as their use</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Host webinars to inform applicants of assessment processes and allow for questions and answers • Provide training, guidance and support to assessment panels, committees and juries • Publish webpages and reports to communicate the transparency of research evaluation processes¹⁴ • Ensure transparency of research assessment processes - good examples for promoting transparency include: strict conflict-of-interest regulations, applicant right-to-reply procedures, and open (non-anonymous) reviewing¹⁵

¹⁰ <https://sfdora.org/read/>

¹¹ <https://doi.org/10.1038/520429a>

¹² <https://inorms.net/wp-content/uploads/2022/07/principles-for-fair-and-responsible-university-assessment-v5.pdf>

¹³ <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.4929.1363>

¹⁴ <https://www.scienceeurope.org/our-priorities/research-assessment/research-assessment-processes/>

¹⁵ <https://www.scienceeurope.org/our-priorities/research-assessment/research-assessment-processes/>

Exchange practices and experiences to enable mutual learning within and beyond the Coalition	<ul style="list-style-type: none"> • Build national assessment consortia, consider existing national consortia for reforming responsible assessment: in Finland¹⁶, Norway¹⁷, and the Netherlands¹⁸ • Foster an international debate on recognition and rewards
Communicate progress made on adherence to the Principles and implementation of the Commitments	
Evaluate practices, criteria and tools based on solid evidence and the state-of-the-art in research on research, and make data openly available for evidence gathering and research	
Step in reform journey	Examples of tools to support this step / options to consider
Allocate resources, whether in terms of capacity or budget, to actively engage in the reform journey	<ul style="list-style-type: none"> • Create an assessment policy committee at your organisation
Communicate your intention to reform, explain how you have started the process of reviewing or developing criteria, tools and processes in line with the core commitments	<ul style="list-style-type: none"> • Consider the SCOPE framework¹⁹ for research evaluation to support this step
Evaluate current assessment practices in terms of alignment with the Principles and Commitments, consider also what currently works well and how this can be retained in parallel to any new practice - <i>Re-evaluate at fixed intervals, whenever broad reforms to assessments are implemented, or when problems are identified</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Consider the HuMetricsHSS Initiative approach²⁰ to value-based assessment and the SCOPE framework²¹ to support this step • Consider reviewing assessment frequency²² • Consider streamlining application forms for capturing recurring application details (for example link to ORCID²³)

16 <https://doi.org/10.23847/isbn.9789525995282>

17 <https://www.uhr.no/en/front-page-carousel/nor-cam-a-toolbox-for-recognition-and-rewards-in-academic-careers.5780.aspx>

18 <https://recognitionrewards.nl/>

19 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

20 <https://humetricshss.org>

21 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

22 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

23 <https://sfdora.org/resource/swiss-national-science-foundation/>

<p>Engage those being assessed in the development and design of assessment criteria and processes, work with researchers to enable consideration of differences between disciplines and career levels</p>	<ul style="list-style-type: none"> Consider the SCOPE framework for research evaluation to support this step²⁴
<p>Develop existing and design new assessment criteria, tools, and processes with assessors and those that are assessed</p>	<ul style="list-style-type: none"> Consider the future evolution of HRS4R²⁵ as a mechanism that could support institutions in the development of recruitment processes Consider the Open, Transparent and Merit-based Recruitment of Researchers (OTM-R)²⁶ checklist for institutions²⁷ Consider when to test specific aspects as part of the process, e.g. what needs to be included in application materials? In interviews? Or in other parts of the process? Consider the relevance of quantitative and qualitative indicators: use quantitative indicators for quantitative things and qualitative indicators for qualitative things²⁸ Diversify indicators (Open science badges; Publons, ORCID, open peer review; CRediT; Reporting guidelines e.g. EQUATOR Network) and metrics (Altmetrics, PlumX)²⁹ Consider post peer review funding applications lottery³⁰
<p><i>Consider the diversity of contributions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> Consider CV formats³¹ that enable consideration of diverse contributions to knowledge, to training and development of other researchers, to the wider research community and to society Value diverse activities (knowledge transfer activities, training and mentoring of researchers, public engagement actions, actions that contribute to a positive research culture, engagement with key stakeholders e.g. patients, professionals, political decision-makers) Value diverse outputs (FAIR data sets, replication studies, registered reports³², pre-prints) in different languages in accordance with the Helsinki initiative³³

24 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

25 <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/hrs4r>

26 https://cdn1.euraxess.org/sites/default/files/policy_library/otm-r-finaldoc_0.pdf

27 https://cdn5.euraxess.org/sites/default/files/policy_library/otm-r-checklist.pdf

28 <https://thebibliomagician.wordpress.com/2019/12/11/introducing-scope-a-process-for-evaluating-responsibly/>

29 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

30 <https://www.nesta.org.uk/feature/innovation-squared/reducing-bias-funding-decisions/>

31 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

32 <https://www.cos.io/initiatives/registered-reports>

33 <https://www.helsinki-initiative.org/read>

	<ul style="list-style-type: none"> Value diverse impacts Consider limiting the number of outputs assessed (moving away from lists of outputs towards limited selection of key accomplishments and why they are important)³⁴
<i>Consider diverse research careers</i>	<ul style="list-style-type: none"> Value diverse researcher career profiles Value data stewardship,³⁵ potentially as a crucial element of some researchers' roles (avenue for career diversification)
<i>Consider diverse practices including those that contribute to robustness, openness, transparency, and inclusiveness and research processes including peer review, teamwork and collaboration</i>	
<i>Robustness of research and the research process</i>	<ul style="list-style-type: none"> Assess alignment with research integrity values Value knowledge of rigorous experimental design³⁶ Value contributions such as peer review and editorial roles Value teamwork and collaboration Value outputs associated with robust, open, and transparent research (FAIR data sets, replication studies, registered reports,³⁷ pre-prints)
<i>Openness, transparency of research and the research process</i>	<ul style="list-style-type: none"> Consider the UNESCO recommendation on open science³⁸ Value activities associated with openness (training, awareness raising, priority setting partnerships³⁹, outreach) Value outputs associated with openness (FAIR data sets, pre-prints, open software, open code, translations)⁴⁰
<i>Inclusiveness of research and the research process</i>	<ul style="list-style-type: none"> Value inclusion of stakeholders in the research process, from defining priority research questions to knowledge translation⁴¹ Consider diversity in research teams at all levels, and in the content of research and innovation

34 <https://news.cancerresearchuk.org/2018/02/20/improving-research-evaluation-dora/>

35 <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.3000737>

36 <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.3000737>

37 <https://www.cos.io/initiatives/registered-reports>

38 <https://en.unesco.org/science-sustainable-future/open-science/recommendation>

39 <https://www.jla.nihr.ac.uk/about-the-james-lind-alliance/about-psps.htm>

40 <http://eurodoc.net/open-science-ambassadors-training/m1-open-science>

41 <https://www.umcutrecht.nl/en/science-in-transition>

	<ul style="list-style-type: none"> • Consider the EDI dimension: <ul style="list-style-type: none"> - Consider 360⁴² or organisational rather than individual references - Include implicit and unconscious bias training in training for assessors⁴³ - Consider post peer review lottery for funding applications⁴⁴ - Consider gender blinding, blinding of other data prone to biases, e.g. moving educational history down in applications⁴⁵ • Include EDI statement in assessment processes⁴⁶
<i>Consider diverse activities including teaching, leadership, supervision, training, and mentoring, according to the nature of each research discipline</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Assess competencies relevant to a respective role⁴⁷ • Consider the international initiative on Rewarding Teaching⁴⁸ • Recognise leadership competencies
Interrogate developed and new approaches by working with assessors and those that are assessed (e.g. who might new approaches discriminate against; how might they be gamed; what are the potential unintended consequences)	<ul style="list-style-type: none"> • Consider the SCOPE framework for research evaluation to support this step⁴⁹
Implement developed and new assessment criteria, tools, and processes according to the Principles and Commitments; consider awareness raising, rewards, policies, training, infrastructure, and capacity building and include data collection to support monitoring, evaluation and mutual learning	<ul style="list-style-type: none"> • Establish training programmes
Evaluate developed and new assessment criteria, tools, and processes	<ul style="list-style-type: none"> • Consider the SCOPE framework for research evaluation to support this step⁵⁰

42 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

43 <https://royalsociety.org/topics-policy/publications/2015/unconscious-bias/>

44 <https://www.nesta.org.uk/feature/innovation-squared/reducing-bias-funding-decisions/>

45 <https://www.science.org/content/article/can-anonymous-faculty-searches-boost-diversity>

46 <https://ofew.berkeley.edu/recruitment/contributions-diversity/rubric-assessing-candidate-contributions-diversity-equity>

47 Link to EU competence framework for researchers (Knowledge Ecosystem Project) / <https://www.vitae.ac.uk/researchers-professional-development/about-the-vitae-researcher-development-framework/developing-the-vitae-researcher-development-framework>

48 <https://www.advancingteaching.com/>

49 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

50 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

<p>Share data / information, participate in mutual learning within and beyond the Coalition, supported by mechanisms developed by the Coalition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Build national research assessment consortia, consider existing national consortia for reforming responsible assessment: in Finland,⁵¹ Norway,⁵² and the Netherlands⁵³
<p>Coordinate with other organisations at national and international level, and promote international coordination and harmonisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Foster an international debate on recognition and rewards
<p>Continue to evolve assessment criteria, tools, and processes based on learning from own evaluations and those of others</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Engage in research on research

51 <https://doi.org/10.23847/isbn.9789525995282>

52 <https://www.uhr.no/en/front-page-carousel/nor-cam-a-toolbox-for-recognition-and-rewards-in-academic-careers.5780.aspx>

53 <https://recognitionrewards.nl/>

En tant que signataires du présent accord, nous convenons de la nécessité de réformer les pratiques d'évaluation de la recherche. Notre vision est que l'évaluation de la recherche, des chercheurs et des organismes de recherche reconnaisse les divers résultats, pratiques et activités qui maximisent la qualité et l'impact de la recherche. Pour cela, il faut fonder l'évaluation principalement sur un jugement qualitatif, pour lequel l'examen par les pairs est central, soutenu par une utilisation responsable d'indicateurs quantitatifs. Cette approche est fondamentale, entre autres, pour décider quels chercheurs recruter, promouvoir ou récompenser, sélectionner les propositions de recherche à financer et identifier les unités et organismes de recherche à soutenir.

Dans le contexte de cet accord, l'évaluation de la recherche englobe :

- L'évaluation des organismes de recherche et des unités de recherche, par les autorités d'évaluation, les organismes de financement de la recherche et les organismes de recherche, aux fins de l'allocation des fonds, de la responsabilité des investissements publics, de la prise de décisions éclairées sur les priorités de recherche et de l'amélioration de la définition et de la mise en œuvre des stratégies de recherche.
- L'évaluation des projets de recherche par les autorités d'évaluation, les organismes de financement et d'exécution de la recherche et les organismes d'attribution des prix, dans le but d'allouer des fonds, d'informer la gestion des projets et les futures décisions de financement de la recherche, et de prendre des décisions concernant les prix et les récompenses.
- L'évaluation des chercheurs individuels et des équipes de recherche par les organismes de financement et d'exécution de la recherche et par les organismes d'attribution des prix, à des fins d'allocation de fonds, de recrutement et de promotion, d'examen du développement professionnel et de décisions relatives aux prix et aux récompenses.

L'accord se concentre sur les défis spécifiques liés à la réforme de l'évaluation de la recherche des chercheurs, des projets de recherche, des unités de recherche et des organismes de recherche. Il ne porte pas sur les performances de la recherche au niveau national. Les évaluations des performances des institutions, qui portent souvent sur des activités autres que la recherche, ne relèvent pas du champ d'application de cet accord. Bien que l'évaluation académique soit hors du champ d'application, les organismes peuvent saisir l'occasion d'étendre les principes et engagements de cet accord à l'évaluation académique.

Cet accord établit une orientation commune pour la réforme de l'évaluation de la recherche, tout en respectant l'autonomie des organismes.

Nous nous engageons à réaliser la réforme par le biais d'une coalition d'organismes de financement de la recherche, d'organismes d'exécution de la recherche, d'autorités et d'agences d'évaluation nationales/régionales, ainsi que d'associations des organisations susmentionnées, de sociétés savantes et d'autres organisations pertinentes, qui soit de portée mondiale. Nous travaillerons ensemble pour permettre une réforme systémique sur la base de principes communs dans un délai convenu, et pour faciliter les échanges d'informations et l'apprentissage mutuel entre tous ceux qui souhaitent améliorer les pratiques d'évaluation de

la recherche.

À cette fin, **nous convenons de :**

I. Fonder nos actions sur les principes suivants :

Principes pour les conditions primordiales

- Respecter les règles et les pratiques en matière d'éthique et d'intégrité, et veiller à ce que l'éthique et l'intégrité soient la priorité absolue, sans jamais être compromises par des contre-incitations. Vérifier avant ou pendant l'évaluation que les normes les plus élevées d'éthique et d'intégrité générales et spécifiques à la recherche sont respectées. Valoriser la rigueur méthodologique pour se prémunir contre les sources de biais, et promouvoir des formes étendues d'intégrité professionnelle et scientifique, en montrant l'adhésion à des normes morales de conduite, et inclure des comportements tels que le partage précoce des données et des résultats de la recherche, l'exploitation du travail d'autrui, et se soumettre à une validation externe critique.
- Sauvegarder la liberté de la recherche scientifique. En mettant en place des cadres d'évaluation qui ne limitent pas les chercheurs dans les questions qu'ils posent, dans la mise en œuvre de leurs recherches, dans leurs méthodes ou leurs théories. En limitant les cadres d'évaluation aux seuls éléments nécessaires, car l'évaluation doit être utile aux chercheurs, aux institutions et aux bailleurs de fonds.
- Respecter l'autonomie des organismes de recherche. En préservant l'indépendance des organismes de recherche dans l'évaluation de leurs chercheurs tout en appliquant les présents principes, mais en s'efforçant de prévenir les contradictions entre l'évaluation de la recherche, des chercheurs et des institutions, et entre les institutions, afin d'éviter la fragmentation du paysage de la recherche et de l'innovation et de permettre la mobilité des chercheurs.
- Garantir l'indépendance et la transparence des données, des infrastructures et des critères nécessaires à l'évaluation de la recherche et à la détermination de ses impacts, notamment par une collecte de données, des algorithmes et des indicateurs clairs et transparents, en assurant le contrôle et l'appropriation par la communauté des chercheurs des infrastructures et des outils essentiels, et en permettant aux personnes évaluées d'avoir accès aux données, aux analyses et aux critères utilisés.

Principes relatifs aux critères et processus d'évaluation

Qualité et impact

- Axer les critères d'évaluation de la recherche sur la qualité. Récompenser l'originalité des idées, la conduite professionnelle de la recherche et les résultats allant au-delà de l'état de l'art. Récompenser une variété de missions de recherche, allant de la recherche fondamentale et de la recherche exploratoire à la recherche appliquée. La qualité implique que la recherche soit menée au moyen de processus et de méthodologies de recherche transparents et d'une gestion de la recherche permettant la réutilisation systématique des résultats antérieurs. L'ouverture de la recherche, ainsi que des résultats vérifiables et reproductibles le cas échéant, contribuent fortement à la qualité. L'ouverture correspond à un

partage précoce des connaissances et des données, ainsi qu'à une collaboration ouverte incluant un engagement sociétal, le cas échéant. L'évaluation doit s'appuyer sur un jugement qualitatif, pour lequel l'examen par les pairs est essentiel, soutenu par des indicateurs quantitatifs utilisés de manière responsable, le cas échéant.

- Reconnaître les contributions qui font progresser les connaissances et l'impact (potentiel) des résultats de la recherche. L'impact des résultats de la recherche implique des effets de nature scientifique, technologique, économique et/ou sociétale qui peuvent se développer à court, moyen ou long terme, et qui varient selon les critères suivants

selon les disciplines et les types de recherche (par exemple, la recherche fondamentale et la recherche exploratoire par rapport à la recherche appliquée).

Diversité, inclusion et collaboration

- Reconnaître la diversité des activités et des pratiques de recherche, avec une diversité de résultats, et récompenser le partage précoce et la collaboration ouverte. Prenez en considération des tâches telles que l'examen par les pairs, la formation, le mentorat et la supervision des doctorants, les rôles de direction et, le cas échéant, la communication scientifique et l'interaction avec la société, l'esprit d'entreprise, la valorisation des connaissances et la coopération entre l'industrie et le monde universitaire. Prenez également en considération l'ensemble des résultats de la recherche, tels que les publications scientifiques, les données, les logiciels, les modèles, les méthodes, les théories, les algorithmes, les protocoles, les flux de travail, les expositions, les stratégies, les contributions politiques, etc., et récompensez les comportements de recherche qui soutiennent les pratiques de la science ouverte, telles que le partage précoce des connaissances et des données, ainsi que la collaboration ouverte au sein de la science et la collaboration avec les acteurs sociétaux, le cas échéant. Reconnaître que les chercheurs ne doivent pas exceller dans tous les types de tâches et prévoir un cadre permettant aux chercheurs de contribuer à la définition de leurs objectifs et aspirations en matière de recherche.
- Utiliser des critères et des processus d'évaluation qui respectent la diversité des disciplines scientifiques, des types de recherche (par exemple, la recherche fondamentale et la recherche exploratoire par rapport à la recherche appliquée), ainsi que des étapes de la carrière des chercheurs (par exemple, les chercheurs en début de carrière par rapport aux chercheurs confirmés), et qui reconnaissent les approches multi, inter et transdisciplinaires ainsi que les approches intersectorielles, le cas échéant. L'évaluation de la recherche doit être menée en tenant compte de la nature spécifique des disciplines scientifiques, des missions de recherche ou d'autres entreprises scientifiques.
- Reconnaître et valoriser la diversité des rôles et des carrières dans la recherche, y compris en dehors du milieu universitaire. Valoriser les aptitudes (y compris les aptitudes à la science ouverte), les compétences et les mérites des chercheurs individuels, mais aussi reconnaître la science en équipe et la collaboration.
- Assurer l'égalité des sexes, l'égalité des chances et l'inclusion. Tenir compte de l'équilibre entre les sexes, de la dimension de genre, et prendre en considération la diversité au sens large (par exemple, l'origine raciale ou ethnique, l'orientation sexuelle, la situation socio-économique, le handicap) dans les équipes de recherche à tous les niveaux, ainsi que dans le contenu de la recherche et de l'innovation.

II. Mettre en œuvre les engagements suivants :

Engagements fondamentaux

Les engagements fondamentaux comprennent deux engagements pour permettre une meilleure reconnaissance des diverses pratiques et activités qui maximisent la qualité de la recherche, ainsi que deux engagements pour permettre de s'éloigner des utilisations

inappropriées des mesures.

1. Reconnaître la diversité des contributions et des carrières dans la recherche, en fonction des besoins et de la nature de la recherche.

Objectif : Cet engagement permettra d'élargir la reconnaissance des diverses pratiques, activités et carrières dans le domaine de la recherche, en tenant compte de la nature spécifique des disciplines de recherche et des autres activités de recherche.

Portée : Les changements dans les pratiques d'évaluation devraient permettre de reconnaître la grande diversité des :

- les contributions précieuses que les chercheurs apportent à la science et au bénéfice de la société, y compris les divers résultats au-delà des publications de revues et quelle que soit la langue dans laquelle ils sont communiqués ;
- les pratiques qui contribuent à la robustesse, à l'ouverture, à la transparence et à l'inclusion de la recherche et du processus de recherche, notamment l'examen par les pairs, le travail d'équipe et la collaboration ;
- des activités telles que l'enseignement, la direction, la supervision, la formation et le mentorat.

Il est également important que l'évaluation facilite la reconnaissance et la valorisation de divers rôles et carrières dans la recherche, notamment : les rôles de gestionnaire de données, d'ingénieur logiciel et de scientifique des données, les rôles techniques, les rôles de sensibilisation du public, de diplomatie scientifique, de conseil scientifique et de communicateur scientifique, pour n'en citer que quelques-uns. Il est reconnu que la pratique actuelle est souvent trop étroite et limitative, l'objectif ne peut donc pas être de remplacer les critères étroits dont nous souhaitons nous éloigner par des critères différents mais tout aussi étroits. L'objectif est plutôt de permettre aux organismes d'élargir le spectre de ce qu'ils valorisent dans la recherche, tout en reconnaissant que cela peut varier d'une discipline à l'autre et qu'il ne faut pas attendre de chaque chercheur qu'il contribue à toutes les activités à la fois.

2. Fonder l'évaluation de la recherche principalement sur une évaluation qualitative pour laquelle l'examen par les pairs est central, soutenue par une utilisation responsable des indicateurs quantitatifs.

Objectif : Cet engagement permettra d'évoluer vers des critères d'évaluation de la recherche qui se concentrent principalement sur la qualité, tout en reconnaissant qu'une utilisation responsable des indicateurs quantitatifs peut soutenir l'évaluation lorsqu'elle est significative et pertinente, ce qui dépend du contexte.

Portée : L'évaluation de la recherche doit s'appuyer principalement sur une évaluation qualitative pour laquelle l'évaluation par les pairs est centrale, soutenue par des indicateurs quantitatifs utilisés de manière responsable le cas échéant. L'évaluation par les pairs est la méthode la plus solide connue pour évaluer la qualité et présente l'avantage d'être entre les mains de la communauté des chercheurs. Il est important que les processus d'évaluation par les pairs soient conçus pour répondre aux principes fondamentaux de rigueur et de ^{transparence} : expertise, transparence, impartialité, pertinence, confidentialité, intégrité et considérations éthiques, genre, égalité et diversité. Pour remédier aux biais et aux imperfections auxquels toute méthode est sujette, la communauté des chercheurs réévalue et améliore régulièrement les pratiques d'évaluation par les pairs. Des critères, outils et processus révisés, ou potentiellement nouveaux, appropriés à l'évaluation de la qualité pourraient être explorés parallèlement à l'évaluation par les pairs. L'évolution vers des pratiques d'évaluation reposant davantage sur des méthodes qualitatives peut exiger des efforts supplémentaires de la part des chercheurs. Les chercheurs devraient être reconnus pour ces efforts et leurs contributions à l'évaluation des travaux de leurs pairs devraient être valorisées dans le cadre

de leur progression de carrière.

1 [Conseil mondial de la recherche \(2018\) : Déclaration de principes sur l'évaluation par les pairs/du mérite.](#)

3. **Abandonner les utilisations inappropriées, dans l'évaluation de la recherche, des mesures basées sur les revues et les publications, en particulier les utilisations inappropriées du facteur d'impact des revues (JIF) et de l'indice h.**

Objectif : Cet engagement réduira la domination d'un ensemble étroit de mesures quantitatives basées sur les revues et les publications.

Portée : L'utilisation inappropriée des mesures basées sur les revues et les publications dans l'évaluation de la recherche doit être abandonnée. En particulier, cela signifie qu'il faut cesser d'utiliser des mesures comme le facteur d'impact des revues (JIF), le score d'influence des articles (AIS) et l'indice h comme indicateurs de qualité et d'impact. Les "utilisations inappropriées" comprennent :

- s'appuyer exclusivement sur des mesures basées sur les auteurs (par exemple, compter les articles, les brevets, les citations, les subventions, etc.) pour évaluer la qualité et/ou l'impact ;
- évaluer les résultats sur la base de paramètres liés au lieu de publication, au format ou à la langue ;
- s'appuyer sur d'autres paramètres qui ne permettent pas de mesurer correctement la qualité et/ou l'impact.

4. **Éviter l'utilisation des classements des organismes de recherche dans l'évaluation de la recherche.**

Objectif : Cet engagement contribuera à éviter que les paramètres utilisés par les classements internationaux, qui ne sont pas adaptés à l'évaluation des chercheurs, ne se répercutent sur la recherche et l'évaluation des chercheurs. Il aidera la communauté des chercheurs et les organismes de recherche à retrouver l'autonomie nécessaire pour façonner les pratiques d'évaluation, plutôt que de devoir se conformer à des critères et des méthodologies fixés par des sociétés commerciales externes. Cela pourrait inclure le maintien du contrôle des méthodologies et des données de classement.

Portée : Reconnaissant que les classements internationaux auxquels se réfèrent le plus souvent les organismes de recherche ne sont pas actuellement "équitables et responsables"², les critères utilisés dans ces classements ne devraient pas se répercuter sur l'évaluation des chercheurs individuels, des équipes de recherche et des unités de recherche. Les organismes de recherche doivent également être conscients que la communication publique (par exemple, la publicité active du classement d'une institution) peut contribuer à donner l'impression que la qualité de la recherche est liée aux positions dans le classement.

Lorsque les approches de classement sont jugées inévitables, comme cela peut être le cas dans des formes d'évaluation dépassant le cadre du présent accord, telles que l'analyse comparative et l'examen des performances des pays ou des institutions, les limites méthodologiques de ces approches doivent être reconnues et les institutions doivent éviter les effets de retombée sur la recherche et l'évaluation des chercheurs.

² Comme défini, par exemple, par l'INORMS : <https://inorms.net/wp-content/uploads/2022/07/principles-for-fair-and-responsible-university-assessment-v5.pdf>

Soutenir les engagements

Les engagements de soutien comprennent trois engagements pour permettre le passage à de nouveaux critères, outils et processus d'évaluation de la recherche, et trois engagements pour faciliter l'apprentissage mutuel, communiquer les progrès et garantir que les nouvelles approches sont fondées sur des données probantes.

5. Engager des ressources pour réformer l'évaluation de la recherche dans la mesure où cela est nécessaire pour réaliser les changements organisationnels promis.

Objectif : Cet engagement garantira que les organismes allouent les ressources nécessaires, que ce soit sous forme de budget ou de capacité en personnel, pour améliorer les pratiques d'évaluation de la recherche dans le délai convenu.

Portée : L'allocation de ressources par les autorités d'évaluation et les organismes de financement et d'exécution de la recherche est une condition nécessaire à la réforme des pratiques d'évaluation. Les ressources doivent être allouées en fonction des besoins de chaque organisme pour réaliser les changements qui permettront d'adhérer aux principes et de mettre en œuvre les engagements. Cela inclut les ressources nécessaires pour :

- mettre en œuvre des changements dans l'évaluation de la recherche, y compris la planification et le suivi des progrès ;
- sensibiliser tous les acteurs ;
- éduquer, former et soutenir les chercheurs et tout autre personnel impliqué dans l'évaluation, y compris les pairs examinateurs et les évaluateurs
- soutenir l'infrastructure nécessaire, comme les outils et les services, pour la collecte et le traitement transparents des données sur les pratiques d'évaluation de la recherche.

Une attention particulière devrait être accordée à la mise à disposition de ressources permettant l'engagement des chercheurs à tous les stades de leur carrière dans la réforme de l'évaluation de la recherche.

6. Examiner et développer les critères, outils et processus d'évaluation de la recherche.

6.1

Avec la participation directe des organismes de recherche et des chercheurs à tous les stades de leur carrière, examiner et élaborer des critères d'évaluation des unités de recherche et des organismes de recherche, tout en favorisant l'interopérabilité.

Objectif : Cet engagement garantira que les autorités et les agences d'évaluation nationales / régionales / organisationnelles examinent et, le cas échéant, élaborent des critères d'évaluation des unités et des organismes de recherche, conformément aux principes. Il favorisera l'utilisation responsable des paramètres dans l'évaluation des unités et organismes de recherche et contribuera à prévenir les contradictions ou les

incompatibilités entre l'évaluation de la recherche, des chercheurs et des organismes de recherche. Elle préservera également l'interopérabilité des processus d'évaluation adaptés ou nouvellement développés.

Portée : Les critères d'évaluation des unités et organismes de recherche, y compris les universités, les centres de recherche et les infrastructures de recherche, doivent être revus et adaptés, et de nouveaux critères doivent être élaborés si nécessaire, sur la base de données probantes. Cela doit se faire en étroite collaboration avec les évaluateurs et ceux qui seront évalués, notamment

les organismes de recherche et les chercheurs. Les changements devraient accroître la capacité d'évaluer la qualité en permettant la reconnaissance de toutes les contributions à la recherche de qualité par les unités et les institutions de recherche. Cette reconnaissance comprend le partage précoce des données et des résultats, la collaboration ouverte, le travail d'équipe et la prise en compte des contributions à l'écosystème de la recherche, la production de connaissances et l'impact scientifique, technologique, économique, culturel et sociétal. Les autorités nationales / régionales / organisationnelles et les agences d'évaluation devraient se coordonner pour garantir l'interopérabilité de leurs méthodologies et processus, tout en respectant l'adaptation nécessaire à chaque contexte.

6.2

Avec la participation directe des chercheurs à tous les stades de leur carrière, examiner et élaborer des critères, des outils et des processus d'évaluation des projets de recherche, des équipes de recherche et des chercheurs qui soient adaptés à leur contexte d'application.

Objectif : Cet engagement permettra la reconnaissance des diverses activités et pratiques de recherche par la révision et le développement des critères, outils et processus d'évaluation. Il permettra aux organismes de revoir leurs processus et d'apporter des changements tangibles en développant des approches d'évaluation existantes ou nouvelles, individuellement ou en collaboration avec d'autres, conformément aux principes.

Portée : Les critères, outils et processus devraient être examinés et élaborés en collaboration avec des chercheurs de différentes disciplines et à différents stades de leur carrière ; ils devraient permettre de reconnaître la diversité des activités et des pratiques de recherche qui contribuent à la qualité de la recherche, y compris les divers résultats dans différentes langues. Cela devrait accroître la capacité d'évaluer la qualité en permettant la reconnaissance de toutes les contributions à la qualité de la recherche provenant de projets de recherche et par des chercheurs et des équipes de recherche. Cela inclut la reconnaissance du partage précoce des données et des résultats, de la collaboration ouverte et du travail en équipe. Les pratiques réformées d'évaluation des chercheurs individuels devraient prendre en considération le potentiel futur, en plus des antécédents, et tenir compte des contextes individuels et des carrières des chercheurs. Elles devraient également reconnaître que les chercheurs ne peuvent pas exceller dans tous les types de tâches et prévoir un cadre permettant aux chercheurs de contribuer à la définition de leurs objectifs et aspirations en matière de recherche. L'évaluation de la recherche par les bailleurs de fonds devrait prendre en compte la recherche disciplinaire, multi, inter et transdisciplinaire, ainsi que les contributions à la production de connaissances et l'impact scientifique, technologique, économique, culturel et sociétal.

7. Sensibiliser à la réforme de l'évaluation de la recherche et fournir une communication transparente, des conseils et une formation sur les critères et

les processus d'évaluation ainsi que sur leur utilisation.

Objectif : Cet engagement permettra aux organismes de sensibiliser tous les acteurs à la réforme. Il permettra aux organismes de communiquer de manière transparente les critères, outils et processus utilisés pour l'évaluation de la recherche et de former les chercheurs et les évaluateurs à leur utilisation.

Portée : Sans une sensibilisation générale à la réforme et la formation des personnes évaluées et, surtout, des évaluateurs, les progrès seront lents, voire impossibles. Les organisations doivent être claires et transparentes quant aux processus d'évaluation et aux outils et critères qu'elles utilisent. Elles devraient mettre à disposition des conseils sur leurs approches d'évaluation et former les personnes impliquées dans le processus d'évaluation. Elles doivent permettre aux personnes évaluées d'avoir accès aux critères, aux données et aux résultats des examens ou des délibérations utilisés dans leur évaluation, dans les limites de la confidentialité. Une attention particulière devrait être accordée à la sensibilisation des chercheurs à tous les stades de leur carrière.

8. Échanger des pratiques et des expériences pour permettre un apprentissage mutuel au sein et au-delà de la coalition.

Objectif : Cet engagement permettra aux organismes d'échanger et d'utiliser des informations pour l'apprentissage mutuel. Il permettra d'éviter la fragmentation, de contribuer à la cohérence des pratiques d'évaluation entre les organismes et de favoriser la mobilité des chercheurs. Il permettra également à ceux qui sont plus avancés de partager les approches et les leçons apprises, afin d'en faire profiter ceux qui ont encore du chemin à parcourir sur la voie de la réforme.

Portée : Tout en respectant l'autonomie de chacun, les organisations devraient échanger leurs pratiques et leurs expériences afin de faciliter l'apprentissage mutuel. Cet échange devrait inclure la contribution au développement d'orientations et d'approches communes afin de minimiser les contradictions ou les incompatibilités entre les pratiques d'évaluation utilisées par les différentes organisations. Il devrait également inclure le partage des leçons apprises afin de garantir des améliorations mutuelles continues.

9. Communiquer les progrès réalisés en matière d'adhésion aux principes et de mise en œuvre des engagements.

Objectif : Cet engagement permettra aux organisations de s'informer mutuellement des progrès réalisés. Il favorisera une autoréflexion et un suivi attentifs de leur propre adhésion aux principes et de leurs progrès vers la réalisation des engagements.

Portée : La démonstration des progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements et l'adhésion aux principes est une partie importante de cette initiative. Les organisations doivent s'engager à s'informer régulièrement, ainsi que leurs communautés, de leur adhésion et de leurs progrès. Ce processus implique d'être ouvert à l'examen de leurs propres communautés, de partager les succès comme les défis, et de communiquer leurs expériences pour faciliter le progrès collectif.

10. Évaluer les pratiques, les critères et les outils sur la base de preuves solides et de l'état de l'art de la recherche sur la recherche, et rendre les données ouvertement disponibles pour la collecte de preuves et la recherche.

Objectif : Cet engagement garantira que les décisions relatives aux approches d'évaluation

sont fondées sur des données probantes. Il aidera les organisations à réfléchir à leurs propres processus, à comprendre si les pratiques d'évaluation atteignent les objectifs souhaités, et à s'engager dans une évaluation évolutive basée sur de nouvelles preuves au fur et à mesure qu'elles deviennent disponibles. Il contribuera également à garantir le contrôle et la propriété des données d'évaluation de la recherche par la communauté des chercheurs.

Portée : De plus en plus de preuves montrent que les processus d'évaluation actuels, qui reposent sur des mesures basées sur les publications et les revues, sont sujets à de multiples biais. Alors que des approches utilisant une évaluation plus qualitative de la recherche sont pilotées par plusieurs organisations (par exemple, des CV narratifs et fondés sur des preuves, de nouveaux cadres et indicateurs d'évaluation), il est important d'évaluer et de surveiller leur impact sur la base de preuves et de méthodes rigoureuses. Les organismes devraient contribuer à la base de données probantes sur l'évaluation de la recherche afin de rendre cela possible. Cela peut se faire, par exemple, en mettant à disposition des données qui peuvent être utilisées pour la recherche sur la recherche, en participant à la recherche sur la recherche ou en finançant la recherche sur la recherche. Le partage des données devrait être l'engagement minimal et les données devraient être partagées par le biais d'une infrastructure ouverte, tout en respectant la protection des données personnelles.

III. Organiser et faire fonctionner la Coalition selon les principes suivants :

- Les signataires de l'accord auront le droit de devenir membres de la Coalition, à condition qu'ils remplissent les conditions d'adhésion établies dans les documents de gouvernance de la Coalition. Ils peuvent quitter la Coalition à tout moment.
- La Coalition sera composée de ses membres ; l'Assemblée générale définira son organisation détaillée et ses règles et procédures de fonctionnement.
- La Coalition offrira un espace d'apprentissage mutuel et de collaboration qui soutiendra et facilitera la mise en œuvre des Engagements par les membres, tout en respectant leur autonomie.
- À cette fin, des groupes de travail seront créés sur des sujets spécifiques en tant que "communautés de pratique". Les groupes de travail seront proposés à l'initiative des membres et la participation des autres membres est volontaire. D'autres moyens, tels que des ateliers ou des webinaires, peuvent également être utilisés pour soutenir l'apprentissage mutuel et la collaboration.
- La communication des progrès réalisés par les membres individuels dans la mise en œuvre des engagements sera principalement basée sur une auto-évaluation partagée publiquement. Cette approche fondée sur la confiance devrait faciliter l'échange d'informations et la collaboration, y compris l'expérimentation conjointe, le cas échéant.
- Le soutien aux travaux de la coalition consistera principalement en des contributions en espèces et en nature des membres, ou en un financement par des organismes de financement de la recherche.
- Le travail de la Coalition sera soutenu par une organisation "légère". La prise de décision s'appuiera sur l'Assemblée générale et sur des structures telles qu'un comité directeur, soutenu par un secrétariat. La Coalition doit avoir la capacité de gérer son budget.
- Des mécanismes d'interactions périodiques avec les autorités nationales et régionales et d'implication de ces dernières permettront de s'assurer que les politiques et les cadres nationaux/régionaux sont propices au travail de la Coalition.

- La coalition recherchera la collaboration, les complémentarités et les synergies avec d'autres initiatives et organisations existantes, le cas échéant.

IV. Respectez le calendrier suivant :

- Les signataires du présent accord conviennent de partager entre eux et avec leur communauté la manière dont leur organisation a entamé le processus de révision ou de développement de critères, d'outils et de processus conformément aux engagements fondamentaux et selon un plan d'action avec des étapes définies, **d'ici la fin de 2023 ou dans l'année qui suit la signature de l'accord.**
- Les signataires du présent accord conviennent de démontrer régulièrement les progrès réalisés dans la révision, le développement et l'évaluation des critères, outils et processus qui répondent aux engagements fondamentaux, avec un point de contact **à la fin de 2027 ou dans les cinq ans suivant la signature de l'accord, date** à laquelle ils auront effectué au moins un cycle de révision et de développement de leurs critères, outils et processus d'évaluation.

Les signataires qui ne sont pas des projets de recherche, des chercheurs, des unités de recherche ou des organismes de recherche s'engagent à contribuer à la réforme et à partager les progrès entre eux et avec la communauté en respectant le même calendrier.

En signant cet accord, les signataires ont le droit de devenir membre de la Coalition. Tout en reconnaissant que cet accord n'a pas d'effet juridiquement contraignant, il représente un engagement public à contribuer activement et de manière constructive à la réforme de l'évaluation de la recherche.

Signature et date

Nom et fonction du signataire représentant l'organisation

Nom, fonction et coordonnées de l'organisation chargée de coordonner le suivi de la signature

Les annexes suivantes ne font pas partie intégrante de l'accord ; elles sont fournies pour soutenir sa mise en œuvre. L'annexe 1 souligne la nécessité d'une réforme, l'annexe 2 clarifie la terminologie utilisée, l'annexe 3 suggère un parcours de réforme et l'annexe 4 fournit une boîte à outils initiale contenant des outils pratiques et des options à prendre en considération.

Annexe 1 - La nécessité d'une réforme de l'évaluation de la recherche

Réforme de l'évaluation de la recherche

Des engagements partagés en faveur d'une réforme de l'évaluation de la recherche, à réaliser dans un délai convenu, permettront de reconnaître les divers résultats, pratiques et activités qui maximisent la qualité de la recherche et les impacts qui en découlent, faciliteront l'abandon des utilisations inappropriées des mesures fondées sur les revues et les publications, et renforceront la confiance dans la recherche.

Il existe un large consensus sur la nécessité de réformer l'évaluation de la recherche - La communauté des chercheurs s'accorde largement à dire que pour soutenir davantage la qualité de la recherche et l'attrait des environnements de recherche, les pratiques d'évaluation de la recherche doivent être réformées. Cela est dû à une variété de raisons sous-jacentes interconnectées, notamment : i) permettre à l'évaluation de la recherche de soutenir des cultures de recherche positives ; ii) s'assurer que les pratiques d'évaluation restent pertinentes à mesure que les processus de recherche et les attentes à l'égard de la recherche évoluent ; et iii) être à la hauteur des exigences croissantes imposées à la recherche par les nombreux défis sociétaux, environnementaux, démocratiques et économiques auxquels nous sommes confrontés. Si les motivations qui sous-tendent ce processus peuvent différer, elles vont toutes dans le même sens : une réforme est nécessaire, principalement pour soutenir davantage la qualité de la recherche.

Les processus d'évaluation reposant principalement sur des mesures fondées sur les revues et les publications sont connus pour donner lieu à une culture du "publier ou périr" qui ne reconnaît pas les diverses approches et pourrait se faire au détriment de la qualité - La prédominance de mesures étroites fondées sur les revues et les publications, qui sont souvent utilisées de manière inappropriée dans l'évaluation de la recherche, peut constituer un obstacle à la reconnaissance de diverses contributions et peut avoir une incidence négative sur la qualité et l'impact de la recherche. Par exemple, cette prédominance peut : promouvoir la quantité et la rapidité au détriment de la qualité et de la rigueur ; conduire à l'émergence de revues et de conférences prédatrices ; encourager la publication dans des revues payantes en raison de leurs facteurs d'impact élevés, malgré la disponibilité d'alternatives en libre accès ; conduire à l'aversion au risque, car prendre des risques peut réduire les chances de publication ; générer une attention excessive aux classements qui entrave la collaboration ; et gaspiller des efforts, du temps et des ressources par la duplication du travail, les résultats "négatifs" n'étant généralement pas signalés. Les pratiques d'évaluation de la recherche devraient induire une culture de la recherche qui reconnaisse la collaboration, l'ouverture et l'engagement dans la société, et qui offre des possibilités de talents multiples.

Il faut un engagement commun qui s'appuie sur les progrès réalisés - Plusieurs organisations, inspirées par la [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche \(DORA\)](#), les principes proposés par le [Manifeste de Leyde](#) pour les mesures de la recherche et les [Principes de Hong Kong](#) pour l'évaluation des chercheurs, ont déjà commencé à réformer l'évaluation de la recherche. Une action coordonnée est maintenant nécessaire pour s'appuyer sur ces initiatives et rassembler une masse suffisante pour permettre une réforme systémique des pratiques d'évaluation de la recherche.

Coalition sur la réforme de l'évaluation de la recherche

La Coalition invite toutes les organisations à la rejoindre et à contribuer ainsi à faire avancer la réforme de l'évaluation de la recherche, et à permettre la reconnaissance des diverses pratiques et activités qui maximisent la qualité de la recherche.

La collaboration sur la base de principes communs facilitera les progrès de la réforme de l'évaluation de la recherche - Jusqu'à présent, les progrès réalisés par les organismes de recherche et les pays ont été inégaux, et les efforts en cours sont fragmentés. La collaboration sur la réforme de l'évaluation de la recherche permettra aux signataires d'avancer sur la base de principes communs. Cela permettra également de réduire le désavantage du "premier arrivé" dans le changement d'une culture d'évaluation de la recherche basée sur la qualité, la confiance et la prise de risque, appliquée à l'échelle mondiale.

La Coalition permettra aux signataires de tester différentes approches tout en évitant les contradictions entre les pratiques d'évaluation - La Coalition facilitera l'échange d'informations et l'apprentissage mutuel, et permettra l'accès aux outils, réseaux et groupes de travail afin que les décisions puissent être fondées sur des preuves, et que ceux qui sont actuellement moins avancés dans leur parcours de réforme puissent bénéficier des bonnes pratiques établies et renforcer rapidement leurs capacités. Elle permettra aux signataires de développer, piloter et mettre en œuvre, individuellement ou collectivement, des critères, outils et processus d'évaluation, tout en évitant les contradictions entre les systèmes, types et objectifs d'évaluation, grâce à un dialogue continu. La Coalition n'a pas pour objectif de bouleverser les pratiques existantes du jour au lendemain, mais de faciliter les réformes par le biais d'un processus itératif qui laisse la place à divers points de départ et approches.

Pour réformer l'évaluation de la recherche, la coalition a élaboré le présent accord, par lequel les organismes s'engagent à mettre en œuvre des changements tangibles dans un délai convenu et/ou à partager des informations sur les changements déjà effectués. La coalition pour la réforme de l'évaluation de la recherche a une portée mondiale et rassemble des organismes de financement de la recherche, des organismes d'exécution de la recherche, des autorités et agences d'évaluation nationales/régionales, ainsi que des associations des organismes susmentionnés, des sociétés savantes et d'autres organisations pertinentes, tous désireux et engagés à améliorer les pratiques d'évaluation de la recherche dans un délai convenu. Les organismes de recherche ont atteint différents niveaux de progrès dans la réforme de l'évaluation de la recherche. Les organismes leaders dans ce domaine pourront partager leurs connaissances et soutenir le développement d'un écosystème d'évaluation cohérent. Les organismes qui ne se sont pas encore engagés dans des réformes pourront identifier et apprendre des idées et pratiques réussies.

Considérations contextuelles

Des conditions-cadres favorables et un financement durable sont nécessaires pour réaliser la réforme - Les initiatives de réforme organisationnelle sont parfois entravées par les réglementations nationales ou leur autonomie limitée dans le cadre des systèmes nationaux. La Coalition invite les administrations nationales à veiller à ce que les conditions-cadres nationales facilitent la réforme. Les utilisations inappropriées actuelles des mesures basées sur les revues et les

publications peuvent être exacerbées par la pression exercée sur les systèmes de recherche en raison des montants très limités de financement disponibles par rapport au vivier de chercheurs talentueux qui se disputent ce financement. L'évolution vers une évaluation plus qualitative pourrait également nécessiter des ressources supplémentaires si elle ne s'accompagne pas d'une modification de la fréquence des évaluations. Des niveaux de financement durables et un équilibre entre les flux de financement compétitifs et non compétitifs seront donc essentiels à la réforme.

Les pratiques d'évaluation devraient varier en fonction du type et de l'objectif de l'évaluation concernée -

Les pratiques réformées d'évaluation des chercheurs individuels à des fins de recrutement ou d'évaluation de carrière devraient tenir compte de leurs contextes et carrières individuels. Les unités de recherche devraient être évaluées non seulement sur leurs résultats de recherche, mais aussi sur leur contribution plus large à l'écosystème de la recherche. L'évaluation de la recherche par les bailleurs de fonds devrait prendre en compte la recherche disciplinaire, multi, inter et transdisciplinaire, ainsi que la contribution à la production de connaissances et l'impact scientifique, technologique, économique, culturel et sociétal. De nombreuses carrières de chercheurs vont au-delà de la recherche et comprennent l'enseignement, les soins aux patients, la citoyenneté universitaire et d'autres rôles, et il est important de tenir compte de ce travail dans leur évaluation. Bien que cet accord se concentre sur les défis spécifiques de l'amélioration de l'évaluation de la recherche, il peut fournir une opportunité pour les institutions académiques d'étendre les principes de cet accord à une évaluation académique plus large qui inclut la recherche, l'enseignement et le service à la société.

Les processus de réforme devraient permettre de renforcer l'autonomie, le profil et les objectifs stratégiques des organismes de recherche et de tenir compte des différences de mise en œuvre -

La réforme devra être flexible et adaptée par les organismes de recherche pour tenir compte de la diversité des disciplines, de la variété des domaines de compétence et des talents, des différences entre les cultures, les pays et les régions, de la diversité des langues utilisées dans la réalisation et la communication de la recherche, de la diversité des niveaux de maturité de la recherche, de la diversité des organismes de recherche et de leurs missions, ainsi que des différences entre les étapes de la carrière, allant du début de la carrière à la haute direction. L'implication directe des chercheurs et des organisations capables de représenter cette diversité sera essentielle au succès de la réforme.

Annexe 2 - Glossaire

Évaluation de la recherche - Dans le contexte de cet accord, l'évaluation de la recherche englobe :

- L'évaluation des organismes de recherche et des unités de recherche, par les autorités d'évaluation, les organismes de financement de la recherche et les organismes de recherche, aux fins de l'allocation des fonds, de la responsabilité des investissements publics, de la prise de décisions éclairées sur les priorités de recherche et de l'amélioration de la définition et de la mise en œuvre des stratégies de recherche.
- L'évaluation des projets de recherche par les autorités d'évaluation, les organismes de financement et d'exécution de la recherche et les organismes d'attribution des prix, dans le but d'allouer des fonds, d'informer la gestion des projets et les futures décisions de financement de la recherche, et de prendre des décisions concernant les prix et les récompenses.
- L'évaluation des chercheurs individuels et des équipes de recherche par les organismes de financement et d'exécution de la recherche et par les organismes d'attribution des prix, à des fins d'allocation de fonds, de recrutement et de promotion, d'examen du développement professionnel et de décisions relatives aux prix et aux récompenses.

Chercheur - Dans le contexte du présent accord, le terme chercheur s'applique à tous les domaines de recherche et d'études et à tous les stades de la carrière, y compris les doctorants.

Culture de recherche - Dans le contexte du présent accord, nous adoptons la définition de la culture de recherche de la Royal Society : "La culture de la recherche englobe les comportements, les valeurs, les attentes, les attitudes et les normes de nos communautés de recherche. Elle influence le parcours professionnel des chercheurs et détermine la manière dont la recherche est menée et communiquée "³.

Recherche sur la recherche - Dans le contexte de cet accord, la recherche sur la recherche (également appelée méta-recherche, science de la science et méta-science) est définie comme l'étude de la recherche elle-même.

Qualité - Dans le contexte du présent accord, la qualité de la recherche est définie comme celle qui est énoncée dans les principes [sous "Qualité et impact"].

Impact - Dans le contexte de cet accord, l'impact est défini comme étant celui qui figure dans les principes [sous "Qualité et impact"].

Diversité - Dans le contexte du présent accord, la diversité est définie comme celle qui est énoncée dans les principes [sous "Diversité, inclusion et collaboration"].

Éthique et intégrité - Dans le contexte de cet accord, l'éthique et l'intégrité sont définies comme indiqué dans les principes [sous "Principes pour les conditions générales"].

3 <https://royalsociety.org/topics-policy/projects/research-culture/>

Annexe 3 - Le parcours de la réforme : une proposition de processus pour la réalisation des Engagements

Le parcours de réforme⁴ présente un processus suggéré, non normatif, étape par étape, pour aider les organismes à réaliser les Engagements. Ce parcours est présenté sous forme d'étapes chronologiques ; toutefois, le processus de changement ne sera probablement pas chronologique, et les organismes peuvent adapter le parcours et commencer par l'étape qu'ils jugent la plus appropriée à leur contexte.

1	Allouer des ressources , que ce soit en termes de capacité ou de budget, pour s'engager activement dans le processus de réforme.
2	Communiquez votre intention de réformer , expliquez comment vous avez entamé le processus de révision ou de développement des critères, des outils et des processus conformément aux engagements fondamentaux.
3	Évaluer les pratiques d'évaluation actuelles en termes d'alignement avec les Principes et Engagements, considérer également ce qui fonctionne bien actuellement et comment cela peut être conservé parallèlement à toute nouvelle pratique - <i>Réévaluer à intervalles fixes, chaque fois que des réformes importantes des évaluations sont mises en œuvre, ou lorsque des problèmes sont identifiés.</i>
4	Faire participer les personnes évaluées au développement et à la conception des critères et des processus d'évaluation , travailler avec les chercheurs pour permettre la prise en compte des différences entre les disciplines et les niveaux de carrière.
5	Développer les critères, outils et processus d'évaluation existants et en concevoir de nouveaux avec les évaluateurs et ceux qui sont évalués ; prendre en compte la diversité des contributions, notamment : des résultats diversifiés allant au-delà des publications dans des revues et dans différentes langues ; des pratiques diverses, notamment celles qui contribuent à la robustesse, à l'ouverture, à la transparence et à l'inclusion de la recherche et du processus de recherche, y compris l'évaluation par les pairs, le travail d'équipe et la collaboration ; et des activités diverses, notamment l'enseignement, le leadership, la supervision, la formation et le mentorat, en fonction de la nature de chaque discipline de recherche.
6	Interroger les approches développées et nouvelles en travaillant avec les évaluateurs et ceux qui sont évalués (par exemple, qui les nouvelles approches pourraient-elles discriminer, comment pourraient-elles être utilisées, quelles sont les conséquences potentielles involontaires).
7	Mettre en œuvre les critères, outils et processus d'évaluation développés et nouveaux conformément aux principes et engagements ; envisager la sensibilisation, les récompenses, les politiques, la formation, les infrastructures et le renforcement des capacités et inclure la collecte de données pour soutenir le suivi, l'évaluation et l'apprentissage mutuel.
8	Évaluer les critères, outils et processus d'évaluation développés et nouveaux

⁴ Inspiré par SCOPE (<https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>)

- | |
|--|
| 9 Partager des données / informations, participer à l'apprentissage mutuel au sein et au-delà de la Coalition , en s'appuyant sur les mécanismes développés par la Coalition. |
| 10 Coordonner avec d'autres organisations au niveau national et international, et promouvoir la coordination et l'harmonisation internationales. |
| 11 Continuer à faire évoluer les critères, les outils et les processus d'évaluation en fonction des enseignements tirés de ses propres évaluations et de celles des autres. |
-

Annexe 4 - Boîte à outils : outils pratiques et options à envisager

 **Note au lecteur** : nous avons ajouté le projet de boîte à outils pour permettre un aperçu

Engagement	Exemples d'outils pour soutenir cet engagement/ options à considérer
<p>Reconnaître la diversité des contributions et des carrières dans la recherche, en fonction des besoins et de la nature de la recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre une plus grande diversité dans les parcours et les profils de carrière en reconnaissant des compétences et des talents plus diversifiés⁵. • Utiliser des approches qui permettent aux universitaires de s'imposer dans un ou plusieurs domaines d'études clés qui sont importants pour eux, et permettre à leur profil de domaine d'évoluer au cours de leur carrière⁶. • Utiliser une approche de portefeuille pour tester les compétences ou la progression dans différents domaines pertinents pour le rôle du chercheur⁷.
<p>Fonder l'évaluation de la recherche principalement sur une évaluation qualitative pour laquelle l'examen par les pairs est central, soutenue par une utilisation responsable des indicateurs quantitatifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager des actions spécifiques inscrites dans le Manifeste de Leiden⁸ • Examinez les options d'évaluation ; en règle générale, utilisez des indicateurs quantitatifs pour les éléments quantitatifs (si c'est ce qu'il convient d'évaluer) : publications, financement, citations et étudiants, et des indicateurs qualitatifs (tels que des études de cas, des récits ou des déclarations) pour les éléments qualitatifs : excellence, qualité, valeur, impact, et soyez très prudent quant à l'utilisation d'indicateurs quantitatifs pour les éléments qualitatifs⁹. • S'engager activement dans la recherche sur les travaux de recherche et en tirer des enseignements pour mettre au point de nouveaux paramètres améliorés, et examiner la pertinence de leur utilisation

⁵ <https://www.universiteitenvannederland.nl/recognitionandrewards/wp-content/uploads/2019/11/Position-paper-Chambre-pour-tout-le-monde%e2%80%99s-talent.pdf>

⁶ <https://www.universiteitenvannederland.nl/recognitionandrewards/wp-content/uploads/2019/11/Position-paper-Chambre-pour-tout-le-monde%E2%80%99s-talent.pdf>

⁷ <https://embassy.science/wiki/Resource:Ca0ed587-ac8e-4259-9cc7-74de01941cd1;https://assets-eu-01.kc-usercontent.com/546dd520-97db-01b7-154d-79bb6d950a2d/6eb2e1cc-068a-4283-b6de-a281868b749d/Qualification-portfolio-professors-UMC%20Utrecht.pdf>

⁹ <https://thebibliomagician.wordpress.com/2019/12/11/introducing-scope-a-process-for-evaluating-responsibly/>

8 <https://doi.org/10.1038/520429a>

9 <https://thebibliomagician.wordpress.com/2019/12/11/introducing-scope-a-process-for-evaluating-responsibly/>

<p>Abandonner les utilisations inappropriées, dans l'évaluation de la recherche, des mesures basées sur les revues et les publications, en particulier les utilisations inappropriées du facteur d'impact des revues (JIF) et de l'indice h.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les actions spécifiques décrites dans la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA)¹⁰ et le Manifeste de Leyde11.
<p>Éviter l'utilisation des classements des organismes de recherche dans l'évaluation de la recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte les actions spécifiques décrites dans l'INORMS12 des outils pour repenser les classements mondiaux des universités • Prenez en compte les recommandations de la marée métrique rapport 13
<p>Engager des ressources pour réformer l'évaluation de la recherche dans la mesure où cela est nécessaire pour réaliser les changements organisationnels promis.</p>	
<p>Examiner et développer les critères, outils et processus d'évaluation de la recherche.</p>	
<p><i>[Partie 1 - Critères applicables aux unités et aux institutions] Avec la participation directe des organismes de recherche et des chercheurs à tous les stades de leur carrière, examiner et élaborer des critères d'évaluation des unités de recherche et des organismes de recherche, tout en favorisant l'interopérabilité.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager un "CV narratif pour les institutions" qui pourrait inclure des études de cas sur la façon dont le partage précoce des données ou les efforts de collaboration ont abouti à la production de connaissances, par exemple d'autres personnes s'appuyant sur des données partagées ou une collaboration conduisant à des résultats ou des impacts qui n'auraient pas été obtenus autrement.
<p><i>[Partie 2 - Critères applicables aux projets et aux chercheurs] Avec la participation directe des chercheurs à tous les stades de leur carrière, examiner et élaborer des critères, des outils et des processus d'évaluation des projets de recherche, des équipes de recherche et des chercheurs qui soient adaptés à leur contexte d'application.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter des critères, outils et processus d'évaluation nouveaux ou alternatifs (par exemple, format de CV narratif, format de CV basé sur les compétences, format de CV basé sur les preuves, diversification des carrières de recherche et progression de carrière associée) - <i>une vue d'ensemble plus complète des options est présentée sous la rubrique "outils pour soutenir les étapes du parcours de réforme".</i>
<p>Sensibiliser à la réforme de l'évaluation de la recherche et fournir une communication transparente, des conseils et une formation sur les critères et les processus d'évaluation ainsi que sur leur utilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des webinaires pour informer les candidats des processus d'évaluation et leur permettre de poser des questions. • Fournir une formation, des conseils et un soutien aux panels d'évaluation, aux comités et aux jurys. • Publier des pages web et des rapports pour communiquer la transparence des processus d'évaluation de la recherche¹⁴ • Assurer la transparence des processus d'évaluation de la recherche - de bons exemples de promotion de la transparence comprennent : des réglementations strictes en matière de conflits d'intérêts, des procédures de droit de réponse des candidats et des évaluations ouvertes (non anonymes)¹⁵.

11 <https://doi.org/10.1038/520429a>

12 <https://inorms.net/wp-content/uploads/2022/07/principles-for-fair-and-responsible-university-assessment-v5.pdf>

13 <https://doi.org/10.13140/RG.2.1.4929.1363>

14 <https://www.scienceeurope.org/our-priorities/research-assessment/research-assessment-processes/>

15 <https://www.scienceeurope.org/our-priorities/research-assessment/research-assessment-processes/>

Échanger des pratiques et des expériences pour permettre un apprentissage mutuel au sein et au-delà de la coalition.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des consortiums nationaux d'évaluation, envisager des consortiums nationaux existants pour réformer l'évaluation responsable : en Finlande¹⁶, en Norvège¹⁷ et aux Pays-Bas¹⁸. • Favoriser un débat international sur la reconnaissance et les récompenses
Communiquer les progrès réalisés en matière d'adhésion aux principes et de mise en œuvre des engagements.	
Évaluer les pratiques, les critères et les outils sur la base de preuves solides et de l'état de l'art de la recherche sur la recherche, et rendre les données ouvertement disponibles pour la collecte de preuves et la recherche.	
Une étape dans le processus de réforme	Exemples d'outils pour soutenir cette étape / options à considérer
Allouer des ressources, que ce soit en termes de capacité ou de budget, pour s'engager activement dans le processus de réforme.	<ul style="list-style-type: none"> • Créez un comité de politique d'évaluation au sein de votre organisation
Communiquez votre intention de réformer, expliquez comment vous avez entamé le processus de révision ou de développement des critères, des outils et des processus conformément aux engagements fondamentaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez en compte le cadre SCOPE19 pour l'évaluation de la recherche afin de soutenir cette étape.
Évaluer les pratiques d'évaluation actuelles en termes d'alignement avec les Principes et les Engagements, considérer également ce qui fonctionne bien actuellement et comment cela peut être conservé parallèlement à toute nouvelle pratique - <i>Réévaluer à intervalles fixes, chaque fois que de larges réformes des évaluations sont mises en œuvre, ou lorsque des problèmes se posent.</i> <i>identifié</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Envisager l'approche de l'initiative HuMetricsHSS20 pour l'évaluation basée sur la valeur et le cadre SCOPE21 pour soutenir cette étape. • Envisager de revoir la fréquence des évaluations22 • Envisager de rationaliser les formulaires de demande pour saisir les détails récurrents de la demande (par exemple, lien vers ORCID²³).

16 <https://doi.org/10.23847/isbn.9789525995282>

17 <https://www.uhr.no/en/front-page-carousel/nor-cam-a-toolbox-for-recognition-and-rewards-in-academic-careers.5780.aspx>

18 <https://recognitionrewards.nl/>

19 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

20 <https://humetricshss.org>

21 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

22 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

23 <https://sfdora.org/resource/swiss-national-science-foundation/>

<p>Faire participer les personnes évaluées à l'élaboration et à la conception des critères et des processus d'évaluation, travailler avec les chercheurs pour permettre la prise en compte des différences entre les disciplines et les niveaux de carrière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez en compte le cadre SCOPE pour l'évaluation de la recherche afin de soutenir cette étape²⁴.
<p>Développer les critères, outils et processus d'évaluation existants et en concevoir de nouveaux avec les évaluateurs et les personnes évaluées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Considérer l'évolution future de HRS4R²⁵ comme un mécanisme qui pourrait soutenir les institutions dans le développement de processus de recrutement. • Tenir compte de la liste de contrôle pour les institutions concernant le recrutement ouvert, transparent et basé sur le mérite des chercheurs (OTM-R)²⁶. • Réfléchissez au moment où il convient de tester des aspects spécifiques dans le cadre du processus, par exemple, qu'est-ce qui doit être inclus dans les documents de candidature ? Dans les entretiens ? Ou dans d'autres parties du processus ? • Examiner la pertinence des indicateurs quantitatifs et qualitatifs : utiliser des indicateurs quantitatifs pour les choses quantitatives et des indicateurs qualitatifs pour les choses qualitatives²⁸. • Diversifier les indicateurs (badges de la science ouverte ; Publons, ORCID, évaluation ouverte par les pairs ; CRediT ; lignes directrices pour l'établissement de rapports). par exemple, le réseau EQUATOR) et les métriques (Altmetrics, PlumX)²⁹. • Examiner les demandes de financement après examen par les pairs loterie³⁰
<p><i>Tenir compte de la diversité des contributions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • envisager des formats de CV³¹ qui permettent de prendre en compte les diverses contributions à la connaissance, à la formation et au développement d'autres chercheurs, à la communauté des chercheurs au sens large et à la société • Valoriser des activités diverses (activités de transfert de connaissances, formation et encadrement des chercheurs, actions d'engagement du public, actions qui contribuent à une culture de recherche positive, engagement avec les principales parties prenantes, par exemple les patients, les professionnels, les décideurs politiques). • valoriser des produits divers (ensembles de données FAIR, études de réplcation, rapports enregistrés³², prépublications) dans différentes langues, conformément à l'initiative d'Helsinki³³

24 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

25 <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/hrs4r>

26 https://cdn1.euraxess.org/sites/default/files/policy_library/otm-r-finaldoc_0.pdf

27 https://cdn5.euraxess.org/sites/default/files/policy_library/otm-r-checklist.pdf

28 <https://thebibliomagician.wordpress.com/2019/12/11/introducing-scope-a-process-for-evaluating-responsibly/>

29 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

30 <https://www.nesta.org.uk/feature/innovation-squared/reducing-bias-funding-decisions/>

31 <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmj>

32 <https://www.cos.io/initiatives/registered-reports>

33 <https://www.helsinki-initiative.org/read>

	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les impacts divers • Envisager de limiter le nombre de produits évalués (s'éloigner des listes de produits pour se diriger vers une sélection limitée de réalisations clés et pourquoi elles sont importantes)³⁴.
<i>Envisager diverses carrières de recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> • valoriser la diversité des profils de carrière des chercheurs • valoriser l'intendance des ^{données}³⁵, qui pourrait devenir un élément crucial du rôle de certains chercheurs (possibilité de diversification des carrières).
<i>Tenir compte des diverses pratiques, notamment celles qui contribuent à la robustesse, à l'ouverture, à la transparence et à l'inclusion, ainsi que des processus de recherche, y compris l'examen par les pairs, le travail d'équipe et la collaboration.</i>	
<i>Robustesse de la recherche et du processus de recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'alignement sur les valeurs d'intégrité de la recherche • valoriser la connaissance d'une conception expérimentale rigoureuse³⁶ • Valoriser les contributions telles que l'examen par les pairs et les rôles éditoriaux. • valoriser le travail d'équipe et la collaboration • Valoriser les résultats associés à une recherche robuste, ouverte et transparente (ensembles de données FAIR, études de réplication, rapports enregistrés³⁷, prépublications).
<i>Ouverture, transparence de la recherche et du processus de recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de la recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte³⁸ • Valoriser les activités associées à l'ouverture (formation, sensibilisation, partenariats pour l'établissement des priorités³⁹, vulgarisation). • valoriser les résultats associés à l'ouverture (ensembles de données FAIR, prétrés, logiciels ouverts, codes ouverts, traductions)⁴⁰
<i>Inclusivité de la recherche et du processus de recherche</i>	<ul style="list-style-type: none"> • valoriser l'inclusion des parties prenantes dans le processus de recherche, de la définition des questions de recherche prioritaires à l'application des connaissances⁴¹ • Prendre en compte la diversité dans les équipes de recherche à tous les niveaux, ainsi que dans le contenu de la recherche et de l'innovation.

34 <https://news.cancerresearchuk.org/2018/02/20/improving-research-evaluation-dora/>

35 <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.3000737>

36 <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.3000737>

37 <https://www.cos.io/initiatives/registered-reports>

38 <https://en.unesco.org/science-sustainable-future/open-science/recommendation>

39 <https://www.jla.nihr.ac.uk/about-the-james-lind-alliance/about-psps.htm>

40 <http://eurodoc.net/open-science-ambassadors-training/m1-open-science>

41 <https://www.umcutrecht.nl/en/science-in-transition>

20 juillet
2022

21

	<ul style="list-style-type: none"> • Considérons la dimension EDI : <ul style="list-style-type: none"> - Envisager des références 36042 ou organisationnelles plutôt qu'individuelles - Inclure une formation sur les préjugés implicites et inconscients dans la formation des évaluateurs⁴³ - Envisager une loterie après examen par les pairs pour les demandes de financement⁴⁴ - Envisager l'occultation du sexe, l'occultation d'autres données susceptibles d'être biaisées, par exemple en déplaçant les antécédents scolaires vers le bas de la liste des candidatures⁴⁵. • Inclure la déclaration de l'EDI dans les processus d'évaluation⁴⁶
<p><i>envisager diverses activités, notamment l'enseignement, le leadership, la supervision, la formation et le mentorat, selon la nature de chaque discipline de recherche</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les compétences pertinentes pour un rôle respectif⁴⁷ • Prenez en considération l'initiative internationale "Rewarding Teaching"⁴⁸. • Reconnaître les compétences en matière de leadership
<p>Interroger les approches développées et nouvelles en travaillant avec les évaluateurs et ceux qui sont évalués (par exemple, qui les nouvelles approches peuvent-elles discriminer, comment peuvent-elles être utilisées, quelles sont les conséquences involontaires potentielles).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez en compte le cadre SCOPE pour l'évaluation de la recherche afin de soutenir cette étape⁴⁹.
<p>Mettre en œuvre les critères, outils et processus d'évaluation élaborés et nouveaux conformément aux principes et engagements ; envisager la sensibilisation, les récompenses, les politiques, la formation, les infrastructures et le renforcement des capacités et inclure la collecte de données pour soutenir le suivi, l'évaluation et l'apprentissage mutuel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des programmes de formation
<p>Évaluer les critères, les outils et les processus d'évaluation développés et nouveaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prenez en compte le cadre SCOPE pour l'évaluation de la recherche afin de soutenir cette étape⁵⁰.

⁴² <https://doi.org/10.31222/osf.io/82rmi>

⁴³ <https://royalsociety.org/topics-policy/publications/2015/unconscious-bias/>

⁴⁴ <https://www.nesta.org.uk/feature/innovation-squared/reducing-bias-funding-decisions/>

⁴⁵ <https://www.science.org/content/article/can-anonymous-faculty-searches-boost-diversity>

⁴⁶ <https://ofew.berkeley.edu/recruitment/contributions-diversity/rubric-assessing-candidate-contributions-diversity> - [capitaux propres](#)

⁴⁷ Lien vers le cadre de compétences de l'UE pour les chercheurs (projet d'écosystème de la connaissance) / <https://www.vitae.ac.uk/researchers-professional-development/about-the-vitae-researcher-development-framework/developing-the-vitae-researcher-development-framework>

⁴⁸ <https://www.advancingteaching.com/>

49 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

50 <https://inorms.net/scope-framework-for-research-evaluation/>

<p>Partager des données / informations, participer à l'apprentissage mutuel au sein et au-delà de la coalition, en s'appuyant sur les mécanismes développés par la coalition.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Créer des consortiums nationaux d'évaluation de la recherche, en tenant compte des consortiums nationaux existants pour réformer l'évaluation responsable : en ^{Finlande}⁵¹ , en ^{Norvège}⁵² et aux Pays-Bas⁵³ .
<p>Coordonner avec d'autres organisations au niveau national et international, et promouvoir la coordination et l'harmonisation internationales.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser un débat international sur la reconnaissance et les récompenses
<p>Continuer à faire évoluer les critères, les outils et les processus d'évaluation en fonction des enseignements tirés de ses propres évaluations et de celles des autres.</p>	<ul style="list-style-type: none">• S'engager dans la recherche sur la recherche

51 <https://doi.org/10.23847/isbn.9789525995282>

52 <https://www.uhr.no/en/front-page-carousel/nor-cam-a-toolbox-for-recognition-and-rewards-in-academic-careers.5780.aspx>

53 <https://recognitionrewards.nl/>

20 juillet
2022

23



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

ACCORD COARA

**COalition for Advancing Research
Assessment**

Contexte de l'accord

2013 : Déclaration de San Francisco (accord dit 'DORA')

Juillet 2022 : L'UE se dote d'un texte visant à **promouvoir la réforme de l'évaluation de la recherche**

Septembre 2022: les 51 premières institutions signataires forment la Coalition **COARA**

Le HCERES, l'ANR, le CNRS sont signataires de l'accord

 **Engagement à proposer un plan de réforme un an après la signature de l'accord**
Puis à le déployer sur les 5 années suivantes

Principes

1. Reconnaître **la diversité** des contributions et des carrières dans le domaine de la recherche, en fonction des besoins.
2. Fonder l'évaluation de la recherche principalement sur une évaluation qualitative pour laquelle **l'évaluation par les pairs** est centrale, soutenue par une **utilisation responsable** d'indicateurs quantitatifs
3. Abandonner l'utilisation inappropriée, dans l'évaluation de la recherche, **des mesures basées sur les revues et les publications**, en particulier du facteur d'impact Factor (JIF) et du h-index
4. Éviter d'utiliser les classements des organismes de recherche pour l'évaluation de la recherche

Principes 'de soutien' (1)

5. **Engager les ressources nécessaires** à la réforme de l'évaluation de la recherche pour réaliser les changements organisationnels engagés.

6. **Examiner et développer les critères, les outils et les processus** d'évaluation de la recherche

6.1 **Critères pour les unités** et les établissements

Avec la participation directe **des organismes de recherche** et des chercheurs à tous les stades de leur carrière, examiner et élaborer des critères d'évaluation des unités de recherche et des organismes de recherche, tout en favorisant l'interopérabilité.

6.2 **Critères pour les projets et les chercheurs**

Avec la participation directe des chercheurs à tous les stades de leur carrière, examiner et élaborer des critères, des outils et des processus pour l'évaluation des projets de recherche, des équipes de recherche et des chercheurs, qui soient adaptés à leur contexte d'application.

Principes 'de soutien' (2)

7. **Sensibiliser à la réforme de l'évaluation** de la recherche et fournir une communication transparente, des orientations et une formation sur les critères et les processus d'évaluation ainsi que sur leur utilisation
8. **Échanger des pratiques et des expériences pour permettre un apprentissage mutuel au sein et au-delà de la Coalition**
9. **Communiquer les progrès réalisés** en matière d'adhésion aux principes et de mise en œuvre des engagements.
10. **Évaluer les pratiques, les critères et les outils sur la base** de preuves solides en tenant compte des avancées actuelles de la recherche, et rendre les données disponibles pour la collecte de preuves et la recherche.

La Suite

Engagement des travaux au sein de GT au sein de notre université
et dans le cadre du WP 5 d'Aurora avec les partenaires de l'alliance